

**A N N O N C E**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Lundi 29 décembre 2025 / 9 rajab 1447 - N° 3990 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: CHEBBAOUI ABDELMAJID "ANTAR"

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

**CONDAMNATION**

**Les MAE de 21 pays arabes et musulmans rejettent la reconnaissance du "Somaliland" par l'entité sioniste**

P.24

**CONSEIL DE LA NATION**

**M. Nasri préside une réunion du Bureau élargi**

P.4

**DEMAIN À 10H30**

**Le Pr Gharnaout, président de la S.A.P et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires invité du Forum de DK News**

P.2

## CONSEIL DES MINISTRES

# Le président Tebboune accélère les chantiers des réformes structurelles



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion d'envergure du Conseil des ministres, consacrée à l'examen de dossiers stratégiques touchant aux sphères politique, institutionnelle et économique. P.3

**2025**

**L'Algérie confirme son leadership économique en Afrique en faveur de l'intégration continentale**

P.6

**ÉDUCATION NATIONALE**

**Le ministère clarifie sa position et réaffirme son engagement pour la protection des syndicalistes**

P.4

**MINE DE GHAR DJEBILET**

**Le géant minier algérien entre en action**

P.6

**SANTÉ**

**DU SANG DANS LES URINES**

**Quand consulter ?**

Pp12-13

**CAN-2025 (GROUPE E / 2<sup>E</sup> JOURNÉE)**  
**L'Algérie s'impose face au Burkina Faso et valide son billet pour les huitièmes**

P.22



## DEMAIN À 10H30

**Le Pr Gharnaout, président de la S.A.P et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires invité du Forum de DK News**



Le Forum DK News recevra, demain mardi à 10h30, le Pr Gharnaout Merzak, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP) et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires.

Il animera une conférence-débat consacrée à « la lutte contre les maladies respiratoires chroniques et la lutte contre la tuberculose en Algérie ».

Cette rencontre se tiendra au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun - Alger.

## MÉTÉO

### Pluies et neiges sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chute de grêle et de neige sont prévues, aujourd'hui sur plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", le BMS prévoit des pluies qui seront accompagnées de rafales de vent sur les wilayas de Béchar, Naama, El Bayadh et le Nord de Beni-Abbès, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm.

S'agissant des chutes de neige, le même BMS prévoit qu'elles affecteront les reliefs dépassant 1200 mètres d'altitude.

Les chutes de neige sont prévues au Sud de Tlemcen, Naâma et Nord de Béchar où l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm, aujourd'hui jusqu'à 01h00.

## TIZI-OUZOU

### 40 apiculteurs à la Foire des miels du massif du Djurdjura

Quarante (40) apiculteurs participent à la 7<sup>e</sup> édition de la Foire des miels du massif du Djurdjura, qui s'est ouverte dimanche à la placette du Musée de Tizi-Ouzou, en vue de promouvoir les produits de la ruche et rapprocher le producteur du consommateur, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier prochain, est organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) sous le slogan : "La ruche, une richesse biologique à promouvoir".

Le but de cette foire est à la fois d'offrir un espace de commercialisation aux producteurs de miel de la région, et de faire découvrir au consommateur les différents types de miels et autres produits de la ruche, expliquent les organisateurs.

Des miels d'agrumes, de montagne, des fleurs, d'eucalyptus, du miellat, ou encore du pollen frais et séché, de la gelée royale, de la propolis, sont entre autres produits de la ruche exposés et proposés à la vente avec possibilité de dégustation.

Cette foire se veut aussi un espace de réflexion sur le développement et la promotion de la filière apicole et l'organisation des circuits de commercialisation, a-t-on ajouté.

Le premier jour de cette foire a été marqué par l'affluence de nombreux citoyens intéressés par la découverte et l'achat des divers produits de la ruche.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 3 morts et 156 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 156 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique hier, un communiqué de la Protection civile.

Les accidents mortels ont été enregistrés au niveau des wilayas de M'Sila (1 mort et 3 blessés), Tiaret (1 mort et 3 blessés) et Sidi Bel abbès avec un (1) mort, précise la même source.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 15 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et des chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas, tout en déplorant le décès de 2 personnes à Laghouat et à Tipaza. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger et de Biskra, sans enregistrement de victime.

## ORAN

### Coup de filet de la Gendarmerie nationale, 50 kg de kif traité saisis et trois trafiquants arrêtés

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont porté un coup dur aux réseaux de trafic de drogue avec la saisie d'une importante quantité de kif traité.

L'opération, menée récemment dans la commune d'Es-Senia, a permis l'arrestation de trois individus et la récupération de 50 kilogrammes de drogue, selon un communiqué officiel rendu public dimanche dernier.

Cette intervention fait suite à l'exploitation d'informations précises et confirmées faisant état des activités suspectes d'un individu impliqué dans le trafic de stupéfiants au sein d'un quartier de la commune d'Es-Senia.

Après une phase de surveillance et de recoupement des renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale ont lancé une opération ciblée ayant abouti à l'interpellation de trois personnes âgées de 25 à 37 ans, toutes originaires de la wilaya d'Oran.

Outre la saisie des 50 kg de kif traité, l'opération a également permis la récupération d'une somme d'argent estimée à 25 millions de centimes, présumée provenir de l'activité criminelle, ainsi que d'un véhicule de tourisme utilisé dans le transport de la drogue.

Des téléphones portables ont également été saisis et seront exploités dans le cadre de l'enquête afin d'identifier d'éventuelles ramifications du réseau.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia, où ils devront répondre de lourdes charges, notamment la détention de drogue en vue de la vente, l'acquisition et le transport de stupéfiants dans le cadre d'une bande criminelle organisée, ainsi que l'association de malfaiteurs. À travers cette opération, la Gendarmerie nationale réaffirme sa détermination à lutter contre le trafic de drogue sous toutes ses formes, considéré comme une menace grave pour la sécurité publique et la santé de la société, en particulier des jeunes.

Les services concernés rappellent à cet effet l'importance de la participation citoyenne dans la lutte contre ce fléau, en mettant à la disposition du public le numéro vert 1055 ainsi que la plateforme électronique de préplainte accessible via le site officiel (ppgn.mdn.dz).

Cette nouvelle saisie témoigne de l'intensification des efforts sécuritaires déployés à Oran pour endiguer les réseaux criminels et préserver la quiétude des citoyens.

A.M

## Horaires des prières



Fajr : 06h27  
Dohr : 12h50  
Asr : 15h22  
Maghreb : 17h40  
Isha : 19h07

## MÉTÉO

Alger	: 15°	08°
Oran	: 16°	07°
Annaba	: 17°	06°
Béjaïa	: 15°	09°
Tamanrasset	: 25°	09°

## SIDI BEL ABBÈS

### Lutte contre le trafic de drogue : la Gendarmerie nationale saisit 20 kg de kif traité

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont porté un coup dur aux réseaux de trafic de drogue avec l'arrestation d'un individu impliqué dans une affaire de détention, de transport et de stockage de stupéfiants à des fins de trafic, ainsi que la saisie de 20 kilogrammes de kif traité.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte permanente contre le crime organisé.

Selon un communiqué officiel de la Gendarmerie nationale, le mis en cause, âgé de 35 ans, agissait au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues.

L'intervention fait suite à une opération conjointe menée le 18 novembre 2025 par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bir El Hammam et la brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue des Douanes de Tlemcen.

L'opération a été déclenchée lors de la mise en place d'un barrage de sécurité au niveau du carrefour n°95, point stratégique sur un axe routier fréquenté.

Une voiture en provenance de l'une des wilayas de l'ouest du pays a été interceptée pour contrôle.

Une fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir des colis soigneusement dissimulés et enveloppés de ruban plastique.

Ces colis contenaient des boîtes renfermant près de 200 plaquettes de kif traité, destinées à être écoulées sur le marché national.

Les services de sécurité ont immédiatement procédé à l'arrestation du suspect, qui a été conduit au siège du groupement de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès pour les besoins de l'enquête.

Outre la drogue, les forces de l'ordre ont également saisi le véhicule utilisé pour le transport des stupéfiants ainsi qu'un téléphone portable, susceptible de contenir des informations utiles à l'identification d'éventuels complices et au démantèlement du réseau.

Les procédures légales en vigueur ont été engagées à l'encontre du mis en cause, qui sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Témouchent.

Cette opération illustre la vigilance et l'efficacité des services de sécurité dans la lutte contre le trafic de drogue, un fléau qui menace la santé publique et la stabilité sociale.

A.M

## BISKRA

### Clôture du 3<sup>e</sup> forum des jeunes leaders algériens par une série de recommandations

Les travaux du 3<sup>e</sup> forum des jeunes leaders algériens tenu à Biskra au 24 au 28 décembre courant ont été couronnés par l'adoption d'une série de recommandations insistant sur "l'importance de l'encouragement des initiatives de terrain permettant le renforcement de la participation des jeunes dans la vie publique".

Les participants à la rencontre ont souligné la nécessité d'œuvrer pour "la consécration de la citoyenneté et de la démocratie participative" au côté de la consolidation des programmes de formation pour la participation à la sensibilisation à l'importance de la défense de l'intérêt supérieur du pays.

Il a été également appelé à "l'engagement en faveur de l'éthique du travail numérique et la lutte contre la désinformation, les fake news et les discours de la haine pour assurer un environnement numérique propre au service des valeurs démocratiques".

## CONSEIL DES MINISTRES

# Le président Tebboune accélère les chantiers des réformes structurelles

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion d'envergure du Conseil des ministres, consacrée à l'examen de dossiers stratégiques touchant aux sphères politique, institutionnelle et économique.

Cette rencontre, inscrite dans un contexte national marqué par la poursuite des réformes profondes de l'État, illustre la volonté des plus hautes autorités de consolider la gouvernance démocratique, de renforcer la stabilité institutionnelle et d'accompagner le développement économique du pays.

Selon un communiqué officiel de la Présidence de la République, l'ordre du jour de cette réunion a porté principalement sur l'étude d'un projet de loi relatif à un amendement constitutionnel à caractère technique, ainsi que sur deux projets de lois organiques majeures concernant le régime électoral et les partis politiques.

Ces textes s'inscrivent dans la continuité des réformes engagées ces dernières années pour moderniser le cadre juridique régissant la vie politique nationale, renforcer la transparence des processus électoraux et consacrer le pluralisme politique comme fondement de la pratique démocratique en Algérie.

Au cours de cette réunion, le Conseil des ministres a approuvé les amendements apportés au projet de loi organique relatif aux partis politiques.

À cette occasion, le président de la République a salué cet acquis important, le qualifiant de pas décisif dans le renforcement du paysage démocratique national.

Il a tenu à féliciter l'ensemble de la famille politique algérienne, estimant que ces amendements constituent un levier essentiel pour promouvoir une action politique plus structurée, plus responsable et davantage en phase avec les aspirations des citoyens.

Cette réforme vise notamment à consolider le rôle des partis dans l'encadrement de la vie politique, à renforcer leur fonctionnement interne et à favoriser leur contribution effective au débat public et à l'édification institutionnelle.

S'agissant du projet d'amendement constitutionnel à caractère technique, le président Tebboune a ordonné son re-



port afin d'en approfondir l'examen.

Cette décision, empreinte de prudence et de sens des responsabilités, vise à préserver les acquis démocratiques réalisés, en particulier ceux liés au processus électoral.

Le chef de l'État a insisté sur la nécessité de protéger le rôle central de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), considérée comme une pierre angulaire de la crédibilité des scrutins et un garant essentiel de la transparence et de l'intégrité des consultations électorales.

Cette orientation traduit la volonté de l'État de consolider la confiance des citoyens dans les institutions et dans le mécanisme démocratique.

Parallèlement aux dossiers politiques et institutionnels, le Conseil des ministres a examiné un exposé consacré à la compensation des coûts de transport dans le domaine économique.

Cette mesure s'inscrit dans une stra-

tégie globale visant à soutenir les opérateurs économiques, à améliorer la compétitivité des entreprises nationales et à réduire l'impact des charges logistiques sur les coûts de production et les prix à la consommation. Dans un contexte international marqué par la volatilité des marchés, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des coûts de l'énergie et du transport, cette orientation témoigne de la volonté des pouvoirs publics d'accompagner le tissu productif national et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

À travers ces décisions, l'État réaffirme son engagement à instaurer un environnement économique plus favorable à l'investissement, à la production et à la création de richesse, tout en veillant à l'équilibre social.

Le soutien aux opérateurs économiques apparaît ainsi comme un axe central de la politique publique, visant à renforcer la résilience de l'économie na-

tionale face aux défis conjoncturels et structurels. Cette réunion du Conseil des ministres illustre une approche globale et cohérente, articulant réformes politiques, consolidation institutionnelle et mesures de soutien économique.

Elle traduit la vision du président de la République en faveur d'un État fort, moderne et équitable, reposant sur des institutions solides, une vie politique dynamique et une économie diversifiée et résiliente.

En plaçant la gouvernance démocratique et le développement économique au cœur des priorités nationales, le président Abdelmadjid Tebboune confirme sa détermination à poursuivre les réformes engagées, dans l'objectif de répondre aux attentes des citoyens, de renforcer la stabilité du pays et de préparer l'Algérie aux défis présents et futurs, dans un environnement régional et international en constante mutation.

A.M

## ALGER

## Rabehi impulse une nouvelle dynamique urbaine au cœur de la capitale

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection approfondie du projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie et du réaménagement de la Place des Martyrs, deux projets structurants appelés à transformer durablement le visage urbain du centre de la capitale.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux des grands chantiers visant à valoriser le patrimoine historique, améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité touristique d'Alger.

Selon un communiqué des services de la wilaya, ce projet d'envergure a pour objectif principal de relier la Place des Martyrs au Parc de la Pêcherie, en créant un espace urbain intégré mêlant patrimoine, loisirs et modernité.

Les travaux en cours visent l'ouverture progressive de l'ensemble des espaces du parc, après l'accueil favorable réservé à la première partie déjà accessible au public.

Lors de cette inspection, effectuée en présence du Président-directeur général du Groupe Cosider, M. Rabehi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux relatifs à la réalisation d'une terrasse panoramique surplombant le parc, ainsi que d'un parking moderne d'une capacité de 400 véhicules.

Ces infrastructures sont appelées à fluidifier la circulation, améliorer l'accessibilité du site et répondre aux besoins croissants des visiteurs. Le wali a également pris connaissance des détails du projet de réaménagement de la Place des Martyrs, qui s'étend sur une superficie de près de 8.000 mètres carrés.

A.M

## PROTECTION DE L'ENFANCE

## Une formation pour mieux protéger

Une session de formation dédiée aux droits de l'enfant et aux techniques de communication avec cette catégorie sensible de la société a été lancée, dimanche à Alger, sous la supervision de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État pour promouvoir et renforcer la protection de l'enfance, à travers l'implication des acteurs culturels et artistiques intervenant auprès du jeune public.

Organisée par la Fédération nationale de la promotion des droits de l'enfant, cette formation est destinée aux artistes actifs dans des domaines tels que le théâtre, la littérature et les activités culturelles destinées aux enfants.

Elle vise à leur fournir les outils nécessaires pour interagir de manière responsable, pédagogique et respectueuse avec les enfants, tout en intégrant les principes fondamentaux des droits de l'enfant dans leurs pratiques professionnelles.

Lors de son intervention, Mme Cherfi a mis en avant les avancées significatives réalisées par l'Algérie en matière de protection et de promotion de l'enfance.

Elle a rappelé l'existence d'un arsenal juridique solide, ainsi que les mécanismes institutionnels mis en place pour garantir les droits des enfants et assurer leur protection contre toutes les formes de vulnérabilité. Elle a souligné que la sensibilisation des artistes constitue un levier important pour diffuser

une culture des droits de l'enfant à travers des supports créatifs et accessibles.

Cette session de formation, qui s'étale sur deux jours, est animée par des enseignants universitaires, des experts en droits de l'enfant et des psychologues.

Elle aborde plusieurs axes essentiels, notamment la loi relative aux droits de l'enfant, les mécanismes de signalement et l'expérience de la cellule dédiée à cet effet, ainsi que les techniques de communication adaptées aux différentes tranches d'âge.

De son côté, le président de la Fédération nationale de la promotion des droits de l'enfant, M. Bey Omar Hocine Ghazi, a souligné l'importance stratégique de ce type de formation dans le renforcement des connaissances et des compétences des intervenants culturels.

Il a estimé que les artistes jouent un rôle clé dans la sensibilisation des enfants et de la société aux valeurs de respect, de protection et de citoyenneté.

À travers cette initiative, les autorités entendent renforcer la coordination entre les institutions publiques et les acteurs de la société civile, afin de créer un environnement protecteur et épanouissant pour les enfants.

Cette démarche reflète une approche globale et participative, plaçant l'enfant au cœur des politiques publiques et reconnaissant le rôle fondamental de la culture et de l'art dans son développement harmonieux.

A.M

## JUSTICE

## Rencontres d'étude sur le cadre juridique de lutte contre la traite humaine et les normes de protection des victimes



Le ministère de la Justice, en collaboration avec le Centre de recherches juridiques et judiciaires (CRJJ), a organisé, dimanche à Alger, des rencontres d'étude sur "le cadre juridique de lutte contre la traite humaine et les normes de protection des victimes", dans le but d'améliorer le niveau de la performance judiciaire dans ce domaine.

Présidant l'ouverture des travaux de ces rencontres qui se tiennent à la résidence des magistrats, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Mohamed Hadoud, a indiqué que "l'Etat a œuvré à l'instauration d'un système juridique et institutionnel intégré afin de lutter contre le crime de la traite humaine à travers la promulgation de la loi 23-04 du 7 mai 2023".

Cette loi "a consacré des mesures strictes pour la détection et la lutte contre ce crime, ainsi qu'une coordination entre les différentes parties concernées", en sus de "renforcer les capacités des acteurs dans les domaines de la détection précoce, de la protection des victimes et de la garantie de poursuites judiciaires dissuasives contre les auteurs", a-t-il souligné.

Ces rencontres constituent un espace d'échange d'expertises et d'idées, et d'approfondissement du débat sur les problématiques concrètes soulevées lors du traitement des affaires de traite des êtres humains à toutes les étapes, depuis la détection du crime et la collecte des preuves jusqu'à la poursuite et la qualification juridique, en passant par le traitement judiciaire et la prise en charge des victimes, tout en renforçant l'efficacité des interventions sur le terrain et la coordination entre les différents acteurs, a ajouté le même responsable.

Il a rappelé, à cette occasion, la ratification par l'Algérie de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Convention de Palerme) et de son protocole additionnel.

De son côté, le directeur général du CRJJ, Boualem Ferhaoui, a précisé que ces rencontres s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre par le ministère de la Justice du plan d'action élaboré par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, afin de "renforcer les capacités des magistrats et de mener des recherches dans le domaine de la traite des êtres humains".

Ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'à mardi prochain, rassemblent 100 participants dont des juges, des officiers de police judiciaire et des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre la traite des personnes, ainsi que des experts et cadres de l'administration centrale et des chercheurs du CRJJ.

APS

## CONSEIL DE LA NATION

## M. Nasri préside une réunion du Bureau élargi

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé hier, une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, indique un communiqué du Conseil.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période allant du 13 au 22 janvier 2026, qui comprend l'étude et la discussion de cinq projets de loi, ainsi que l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, en plus de la validation de l'adhésion d'un nouveau membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, précise la même source.

A cet effet, il a été décidé, lors de cette réunion, de transmettre deux textes législatifs à la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, à savoir le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne. Il a également été décidé de transmettre le projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie à la commission de la défense nationale.

Par ailleurs, deux autres projets de loi ont été transmis à la commission de l'équipement et du développement local, à savoir le projet de loi portant code de la route et le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les



transactions électroniques et à l'identification électronique, en vue de l'élaboration des rapports y afférent.

S'agissant du calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, il a été décidé de reprendre les séances plénières à partir de la matinée du mardi 13 janvier 2026, avec l'inscription à l'ordre du jour, pour vote en séance plénière prévue dans la soirée du mercredi 21 janvier 2026, des cinq textes de loi déjà cités. Concernant le point relatif aux questions orales et écrites, et après examen des nouvelles questions récemment déposées auprès du secrétariat du Bureau au nombre de dix questions orales et cinq questions écrites, le Bureau du

Conseil de la nation a décidé de les transmettre au gouvernement, celles-ci remplissant les conditions de forme requises.

Quant à la validation de l'adhésion de M. Abdenasser Hammoud, nouveau membre désigné par le président de la République, au titre du tiers présidentiel, il a été décidé de transmettre le dossier à la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en vue de l'élaboration du rapport de validation de l'adhésion, afin qu'il soit soumis à l'approbation des membres du Conseil lors de la prochaine séance plénière.

## ÉDUCATION NATIONALE

## Le ministère clarifie sa position et réaffirme son engagement pour la protection des syndicalistes

Face aux interprétations erronées et aux tentatives de désinformation ayant entouré sa récente décision, le ministère de l'Éducation nationale a tenu à apporter des clarifications concernant son appel aux membres des organisations syndicales à régulariser leur situation juridique en matière de détachement.

Dans un communiqué explicatif publié samedi, le ministère a affirmé que cette démarche vise avant tout à protéger les syndicalistes et à garantir le respect du cadre légal, sans porter atteinte au droit syndical, consacré par la Constitution et les lois de la République.

Selon le ministère, l'invitation adressée aux membres des syndicats, tant au niveau national que local, s'inscrit strictement dans le cadre de l'application de la loi 23-02 du 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical.

Cette loi, a-t-il rappelé, a clairement et explicitement encadré la question du détachement, notamment à travers l'article 119, alinéa 3, qui stipule que le détachement entraîne la suspension de la relation de travail et que la rémunération du travailleur détaché est à la charge de l'organisation syndicale concernée.

Le ministère a souligné que la situation actuelle de nombreux membres d'organisations syndicales pose un problème juridique sérieux,

dans la mesure où certains d'entre eux ne disposent ni d'un détachement conforme à la loi, ni n'exercent effectivement leurs fonctions initiales dans les établissements éducatifs, tout en continuant à percevoir une rémunération versée par le ministère.

Une telle situation, précise le communiqué, place les intéressés dans une position juridiquement irrégulière, susceptible de les exposer à des conséquences administratives et légales.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation nationale a invité les concernés à régulariser leur situation, non pas dans une logique de restriction ou de sanction, mais dans un souci de protection juridique et de mise en conformité avec la loi.

« Il s'agit d'une démarche préventive visant à préserver les droits des syndicalistes et à éviter toute interprétation ultérieure pouvant leur être défavorable », souligne le communiqué.

Concrètement, le ministère a précisé que deux options s'offrent aux membres des organisations syndicales concernés.

La première consiste à accomplir les procédures de détachement prévues par la loi, en coordination avec leurs organisations syndicales respectives, lesquelles devront assumer la prise en charge de leur rémunération conformément aux dis-

positions légales. La seconde option consiste à reprendre l'exercice de leurs fonctions initiales au sein de leurs établissements éducatifs, tout en conservant bien entendu leur droit d'activité syndicale.

Le ministère a tenu à rassurer l'ensemble des acteurs du secteur éducatif en affirmant que cette mesure n'affecte en rien l'exercice du droit syndical et ne remet nullement en cause la liberté d'organisation, de représentation et d'expression syndicales.

Il a rappelé que le droit syndical demeure pleinement garanti et que ses services restent ouverts au dialogue, à la concertation et à la coordination avec l'ensemble des partenaires sociaux, dans le strict respect du cadre légal.

Dans son communiqué, le ministère a également dénoncé les tentatives de manipulation de l'opinion publique ayant entouré cette question, soulignant que certaines lectures biaisées de la décision visaient à semer la confusion et à présenter la mesure comme une entrave aux libertés syndicales.

« Ces interprétations ne reflètent ni l'esprit ni la lettre de la loi », a insisté le ministère, appelant à un débat responsable et fondé sur des bases juridiques objectives.

Cette clarification intervient dans un contexte où le secteur de l'éducation natio-

nale demeure un pilier stratégique de l'État, nécessitant un équilibre délicat entre le respect des droits des travailleurs, la protection des acquis syndicaux et l'application rigoureuse de la loi.

Pour le ministère, la régularisation des situations de détachement constitue une étape essentielle pour assainir le cadre administratif, renforcer la transparence et garantir l'égalité de traitement entre tous les fonctionnaires.

En réaffirmant son engagement en faveur du dialogue social, le ministère de l'Éducation nationale a assuré qu'il poursuivra ses efforts pour accompagner les organisations syndicales dans la mise en conformité de leurs situations, dans un esprit de coopération et de responsabilité partagée.

Il a également rappelé que le respect de la loi constitue une garantie pour tous, tant pour l'administration que pour les travailleurs, et un fondement indispensable à la stabilité du système éducatif.

Ainsi, loin de toute volonté de restriction, l'appel à la régularisation s'inscrit dans une démarche de sécurisation juridique, de protection des syndicalistes et de consolidation de l'État de droit, conformément aux principes de gouvernance et de transparence prônés par les pouvoirs publics.

A.M

## SAÏDA Près de 1.900 familles relogées durant le quinquennat 2020-2025

La wilaya de Saïda a enregistré des avancées significatives dans le domaine de l'habitat au cours du quinquennat 2020-2025, avec le relogement de près de 1.900 familles dans de nouveaux logements.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant l'éradication de l'habitat précaire et l'amélioration durable du cadre de vie des citoyens.

Selon les services de la wilaya, ces opérations de relogement ont concerné plusieurs zones réparties à travers les communes de Saïda, Ouled Khaled, Ouled Brahim, Sidi Boubekeur, Ain El Hadjar et Hassasna.

Elles ont été menées de manière progressive, en tenant compte des priorités sociales et des situations les plus urgentes. La même source a précisé que toutes les habitations anarchiques situées dans les zones concernées ont été démolies immédiatement après les opérations de relogement.

Cette démarche a permis de récupérer d'im-



portantes assiettes foncières, désormais destinées à l'implantation d'équipements publics au service de la population.

Pour assurer la réussite de ces opérations, toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires ont été mobilisées.

Les autorités locales ont veillé à garantir un accompagnement rigou-

reux des familles bénéficiaires, afin de faciliter leur intégration dans leur nouveau cadre de vie.

L'objectif principal de ce programme est d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de renforcer la stabilité sociale et de promouvoir un environnement urbain organisé et sécurisé.

À travers ces actions, la

wilaya de Saïda confirme son engagement à mettre fin aux disparités urbaines et à offrir un logement décent aux familles concernées.

Il convient de noter que la wilaya dispose d'un programme conséquent de logements publics locatifs (LPL), estimé à 21.036 unités.

À ce jour, 15.236 logements ont déjà été réceptionnés, tandis que les travaux de réalisation des unités restantes se poursuivent à un rythme soutenu. Ces réalisations traduisent la volonté des pouvoirs publics de faire de l'habitat un levier essentiel du développement social et économique, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement de la cohésion sociale dans la wilaya de Saïda.

A.M

## SKIKDA Habitat précaire : 658 familles relogées au pôle urbain de Bouzaâroura



La wilaya de Skikda a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre l'habitat précaire avec le relogement de 658 familles de la cité « El Araïs », située dans la commune de Filfla, vers de nouveaux logements au pôle urbain de Bouzaâroura.

Cette opération d'envergure, menée dimanche dernier, s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à réorganiser le tissu urbain.

L'opération s'est déroulée en présence de l'inspecteur général de la wilaya, Tarek Khelil, de responsables locaux, de chefs de daïras ainsi que du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Une mobilisation importante de moyens humains et matériels a été déployée afin d'assurer le bon déroulement du déménagement des familles concernées.

Des camions relevant des secteurs public et privé ont été mobilisés pour transporter les meubles et les biens personnels des bénéficiaires vers leurs nouveaux appartements, dans une atmosphère marquée par un sentiment de soulagement et d'espoir pour un avenir meilleur.

Selon le directeur général de l'OPGI de la wilaya de Skikda, Seflah Derradji, cette opération constitue la première phase d'un programme plus large visant à éradiquer définitivement l'habitat précaire dans la commune de Filfla.

D'autres opérations similaires sont prévues prochainement, dans le cadre d'une approche globale de réorganisation et de modernisation du tissu urbain.

La nouvelle cité des « 1.616 logements », située au pôle urbain de Bouzaâroura, a été conçue pour offrir un cadre de vie moderne et fonctionnel.

Le raccordement à la fibre optique (FTTH) est actuellement en cours, traduisant la volonté des pouvoirs publics d'intégrer les nouvelles technologies dans les projets d'habitat.

À terme, la cité sera dotée de tous les équipements publics nécessaires, notamment des établissements scolaires, des structures de santé et des espaces de loisirs.

Des aires de jeux pour enfants et des espaces aménagés ont d'ores et déjà été installés, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des familles relogées.

Cette opération a également été accompagnée de la démolition immédiate des habitations vétustes évacuées, permettant la récupération d'une assiette foncière d'environ 15 hectares.

Ces terrains récupérés accueilleront prochainement des projets publics destinés à répondre aux besoins de la population et à soutenir le développement local.

À travers cette opération, la wilaya de Skikda confirme sa détermination à mettre fin aux poches d'habitat précaire et à promouvoir un urbanisme organisé, inclusif et durable.

A.M

## BATNA Le wali parie sur l'innovation et la compétitivité pour repositionner Batna comme pôle productif majeur

La wilaya de Batna amorce un tournant décisif dans sa stratégie de développement industriel. Sous l'impulsion du wali, Riad Benahmed, l'innovation et la compétitivité s'imposent désormais comme les deux piliers centraux d'une feuille de route ambitieuse visant à renforcer le tissu industriel local et à l'ériger en moteur de croissance durable.

Cette orientation a été clairement affichée lors d'une série de visites d'inspection effectuées récemment dans plusieurs unités industrielles stratégiques de la wilaya.

À travers cette tournée de terrain, le chef de l'exécutif local a voulu donner un signal fort aux opérateurs économiques : l'industrie de Batna doit monter en gamme, améliorer ses performances et s'inscrire pleinement dans la dynamique nationale de diversification de l'économie et de réduction de la dépendance aux importations.

Une démarche volontariste qui traduit la volonté des pouvoirs publics de bâtir une base productive solide, compétitive et créatrice d'emplois.

La première halte de cette tournée a conduit le wali au groupe Tirsam, spécialisé dans l'assemblage de véhicules et implanté dans la zone industrielle de Kechida.

Sur place, Riad Benahmed s'est longuement entretenu avec les responsables de l'entreprise, prenant connaissance des capacités de production, des perspectives de développement et des contraintes rencontrées.

Il a insisté sur la nécessité d'améliorer le rendement, de renforcer la qualité de la production et d'augmenter le taux d'intégration locale, tout en créant davantage d'emplois au profit des jeunes de la région.

Le wali a également mis l'accent sur le respect strict des normes de qualité et de sécurité, considérées comme des conditions incontournables pour renforcer la crédibilité du produit national et assurer sa compétitivité sur les marchés.

Il a, par ailleurs, promis une prise en charge rapide des difficultés signalées par l'entreprise, affirmant l'engagement des autorités locales à accompagner les investisseurs et à lever les entraves bureaucratiques.

La visite s'est poursuivie à la société Technoceram, implantée dans la commune de Fesdis et spécialisée dans la production de matériaux céramiques.

Le wali a salué les efforts consentis par cette entreprise en matière de modernisation des équipements, d'amélioration de la qualité et d'in-

novation technologique.

Il a plaidé pour une meilleure intégration du produit national sur le marché, appelant à la diversification des gammes de production afin de répondre efficacement aux besoins du marché local et national.

Dernière étape de cette tournée industrielle, le groupe Elva Ceram, situé dans la zone industrielle de Draa Bensebah, dans la commune de Tazoult.

À cette occasion, Riad Benahmed a souligné le rôle stratégique de ce type d'industries dans la diversification de l'économie locale.

Il a encouragé les responsables de l'entreprise à élargir leurs capacités de production et à se positionner comme de véritables créateurs de richesses et d'emplois, tout en visant l'excellence en matière de compétitivité.

Ces visites s'inscrivent dans le cadre de réunions périodiques présidées par le wali pour assurer un suivi rigoureux des projets industriels.

L'objectif est clair : instaurer un climat favorable à l'investissement, accompagner les opérateurs économiques et faire émerger un tissu industriel performant, capable de soutenir une croissance économique durable à Batna et au-delà.

A.M

## TIARET Réalisation de 34 projets de développement dans la commune de Sougueur

Un total de 34 projets de développement a été réalisé dans la commune de Sougueur, wilaya de Tiaret, au cours de l'année 2025, pour une enveloppe financière estimée à 495,5 millions de dinars, financée via trois programmes pris en charge par la commune, a indiqué, dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed-Islam Guern.

M. Guern a précisé que ces projets se répartissent entre 27 opérations financées par le budget communal, pour un montant de

304,8 millions de dinars, cinq projets inscrits dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), pour une enveloppe financière de 121,7 millions de dinars, ainsi que deux projets relevant des programmes de soutien au développement social et économique, dotés d'un montant de 69 millions de dinars.

Il a souligné que la plus grande part de l'autofinancement a été consacrée aux travaux d'aménagement urbain ayant concerné 11 quartiers, ainsi qu'à la réalisa-

tion des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable au profit de 100 logements réalisés dans le cadre du logement rural groupé au village Samir Ahmed, pour un montant global de 173,4 millions de dinars. Par ailleurs, une enveloppe de 86,7 millions de dinars a été allouée à l'embellissement des entrées de la ville et à la réhabilitation des places publiques.

Deux autres projets ont également été enregistrés, portant sur la réalisation du chauffage central à l'école Emir Abdelkader

et la réhabilitation de l'abattoir communal, pour une enveloppe budgétaire de 15,5 millions de dinars. Dans le cadre de l'amélioration du rendement du service public et de son rapprochement des citoyens, un montant de 29,5 millions de dinars a été consacré à l'acquisition de divers équipements au profit de la commune, qui sera prochainement renforcée par une nouvelle annexe au quartier des 900 logements AADL, a fait savoir la même source.

APS

2025

## L'Algérie confirme son leadership économique en Afrique en faveur de l'intégration continentale

L'engagement de l'Algérie en faveur du développement de l'Afrique s'est considérablement renforcé en 2025, en accueillant de grands événements économiques africains, parallèlement au lancement d'initiatives stratégiques confirmant son leadership, notamment en matière d'intégration économique du continent.

Tout au long de l'année qui s'achève, l'Algérie a été au cœur de la dynamique africaine en abritant notamment des conférences, des foires et des forums de dimension continentale, consacrés à divers domaines, illustrant sa ferme volonté d'accompagner les pays d'Afrique dans leurs projets stratégiques de développement. Ces événements ont constitué des espaces de concertation, d'échange et de partenariat visant à renforcer l'intégration continentale dans un esprit de partage et de coopération exemplaire fondée sur l'intérêt réciproque. L'événement phare accueilli par l'Algérie durant l'année 2025 a été, sans conteste, la 4<sup>ème</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) pour laquelle toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour sa réussite.

Cette mobilisation a été, d'ailleurs, couronnée par des résultats sans précédent, dépassant largement ceux enregistrés lors des éditions précédentes. L'édition d'Alger a réuni 2.148 exposants, tandis que le nombre de visiteurs a atteint les 112.476. Sur le plan économique, un montant record de 48,3 milliards de dollars de contrats a été conclu, dépassant l'objectif initial de 44 milliards de dollars, dont la part du lion est revenue à l'Algérie, avec 23 milliards de dollars. Ces résultats renforcent à plus d'un titre la position de l'Algérie comme acteur clé dans la promotion de l'intégration économique africaine et sa place comme la locomotive du développement du continent.

Un autre événement important accueilli par l'Algérie en 2025 a été la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et



des technologies de santé, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Placée sous le thème "Une industrie pharmaceutique locale pour une Afrique intégrée et forte", cette Conférence, qui a réuni des ministres de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé de plus de 29 pays africains, a été aussi l'occasion pour le pays de réaffirmer son engagement à partager son expérience dans le domaine pharmaceutique.

Lors de l'ouverture officielle, le président de la République a insisté, dans une allocution prononcée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur la nécessité de renforcer les capacités de l'Afrique dans l'industrie pharmaceutique, notamment par la production locale de médicaments afin d'assurer sa sécurité sanitaire. Cette Conférence a été couronnée par l'adoption de la Déclaration d'Alger, qui a fixé

une vision commune pour le développement de l'industrie pharmaceutique du continent à travers, entre autres, la levée des barrières réglementaires, l'harmonisation des procédures et la création d'un groupement commercial africain facilitant la circulation des matières premières et des produits pharmaceutiques. Toujours dans cette dynamique d'intégration africaine, l'Algérie a abrité la Conférence africaine des startups, réunissant plus de 200 exposants et investisseurs africains et internationaux. La rencontre a permis de confirmer l'ambition de l'Algérie de bâtir un écosystème africain interconnecté pour les startups, fondé sur l'innovation et l'entrepreneuriat.

Accueillant le Rwanda comme invité d'honneur, la Conférence initiée par l'Algérie en 2022, a rassemblé un sommet ministériel comprenant une quarantaine de ministres et de nombreux responsables d'organisations

internationales, entrepreneurs et investisseurs spécialisés dans les technologies. La Déclaration d'Alger ayant couronné cette rencontre a souligné l'engagement des ministres participants à soutenir les start-up du continent pour étendre leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, et à renforcer leur accès aux sources de financement.

Parallèlement à ces grands événements, l'Algérie a organisé plusieurs autres rencontres régionales et forums thématiques portant sur diverses préoccupations socio-économiques du continent, notamment la 44<sup>ème</sup> Assemblée générale de la Banque de développement Shelter Afrique en juillet, ainsi que les réunions annuelles du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF 2025) tenues début novembre.

Animée par une ferme volonté de contribuer à la construction d'une Afrique unie, souveraine et résiliente, l'Algérie a également porté la voix du continent lors du Sommet du G20, tenu les 22 et 23 novembre dernier à Johannesburg (Afrique du Sud). Le président de la République a plaidé la cause des pays en voie de développement notamment africains en appelant à l'annulation ou à la conversion de leur dette en investissements directs et productifs.

Le Président de la République a rappelé aussi l'urgence de fédérer les efforts pour faire face aux défis politiques et économiques menaçant la cohésion mondiale, soulignant les préoccupations africaines liées à la pauvreté, au chômage, aux disparités de développement, aux effets du changement climatique et aux niveaux d'endettement inédits de certains pays à faible revenu.

## SÉCURITÉ JURIDIQUE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### L'Algérie trace la voie d'un climat d'investissement stable et compétitif

La clôture du séminaire national sur « la sécurité juridique et son impact sur le développement économique », tenue samedi soir à Alger, a marqué une étape déterminante dans la réflexion nationale autour de l'amélioration du climat des affaires et du renforcement de l'attractivité économique du pays.

Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement de grande envergure a rassemblé plus de 1500 participants, parmi lesquels des cadres de l'État, des magistrats, des juristes, des universitaires, des experts économiques et des opérateurs nationaux et étrangers.

Au terme de deux journées de débats riches et approfondis, les participants ont formulé une série de recommandations stratégiques visant à consolider la sécurité juridique comme levier essentiel du développement économique durable.

Au cœur de ces recommandations figure l'appel pressant à accélérer la promulgation du nouveau code de commerce, jugé indispensable pour accompagner les profondes mutations économiques que connaît l'Algérie et pour adapter le cadre législatif aux exigences d'une économie moderne, ouverte et compétitive.

Les intervenants ont souligné que l'actualisation du code de commerce constitue une priorité absolue afin d'assurer une meilleure lisibilité des règles régissant l'activité économique, de renforcer la confiance des investisseurs et de réduire les incertitudes juridiques susceptibles de freiner l'initiative privée.

Dans cette perspective, ils ont également plaidé pour l'élaboration de codes juridiques unifiés par domaine économique, appuyés, lorsque nécessaire, par une jurisprudence claire et cohérente, afin d'harmoniser les pratiques et d'éviter les interprétations divergentes des textes.

Par ailleurs, la création d'un centre national d'arbitrage pour le règlement des litiges commerciaux a été fortement recommandée.

Un tel mécanisme, selon les participants, permettrait d'offrir aux opérateurs économiques une alterna-

tive rapide, efficace et crédible aux procédures judiciaires classiques, contribuant ainsi à la résolution des conflits dans des délais raisonnables et à la préservation des relations commerciales.

Cette orientation s'inscrit dans une logique de modernisation du système juridique et de renforcement de la confiance dans les institutions nationales.

L'accent a également été mis sur la nécessité d'accélérer l'installation du Conseil national des marchés publics, considéré comme un instrument clé pour garantir la transparence, l'équité et la bonne gouvernance dans la gestion des marchés.

Les participants ont insisté sur l'importance de doter cet organe des prérogatives nécessaires afin d'assurer un contrôle efficace et de prévenir les dysfonctionnements susceptibles de nuire à l'économie nationale.

Sur le plan pénal, les débats ont mis en lumière la nécessité de distinguer clairement entre l'erreur administrative non intentionnelle, commise de bonne foi dans l'exercice des fonctions, et les actes à caractère frauduleux relevant de la responsabilité pénale.

Cette distinction est jugée essentielle pour protéger les gestionnaires honnêtes, encourager l'initiative et éviter la criminalisation excessive de l'acte de gestion, tout en maintenant une lutte ferme contre la corruption et les pratiques illicites.

Dans le même sillage, les participants ont recommandé la dépenalisation de certaines infractions prévues par le code de commerce et par les textes régissant les pratiques commerciales, tout en renforçant les mécanismes de responsabilité civile pour sanctionner les fautes de gestion avérées.

Ils ont également appelé à privilégier le dispositif préventif, notamment la phase d'enquête, avant toute poursuite pénale, afin de garantir un équilibre entre la protection de l'économie nationale et la sécurité juridique des acteurs.

Les travaux du séminaire ont aussi permis de mettre en avant le rôle central de la loi 22-18 relative à l'investissement, qualifiée de pilier fondamental pour l'ins-

tauration d'un climat d'investissement stable et incitatif. Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a souligné que l'adoption de cette loi, accompagnée de l'ensemble de ses textes d'application en une seule fois, constitue un premier historique traduisant la volonté politique de garantir la stabilité de l'arsenal législatif.

Cette stabilité, a-t-il précisé, a suscité un intérêt croissant des investisseurs nationaux et étrangers, comme en témoignent les nombreux projets enregistrés récemment.

De son côté, M. Mohamed Abdelaziz Amied, directeur du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, a affirmé que la loi sur l'investissement consacre des principes fondamentaux, tels que la liberté d'investir et l'égalité de traitement entre investisseurs nationaux et étrangers, renforçant ainsi la sécurité juridique et la confiance dans le marché algérien.

Plusieurs intervenants ont également insisté sur l'importance de la clarté et de la simplification des textes juridiques.

À cet égard, le directeur juridique du groupe Sonatrach, M. Nasser Eddine Ali-Ammar, a souligné que la précision de la norme juridique constitue un facteur déterminant pour la tranquillité juridique des investisseurs, notamment étrangers, qui doivent disposer d'une vision claire de ce qui est autorisé ou interdit avant de s'engager.

En définitive, ce séminaire national a permis de dégager une vision globale et cohérente de la sécurité juridique comme fondement du développement économique.

Les recommandations formulées traduisent une volonté collective de bâtir un environnement juridique stable, transparent et prévisible, à même de soutenir la diversification économique, d'encourager l'investissement et de renforcer la place de l'Algérie sur la scène économique régionale et internationale.

## MINE DE GHAR DJEBILET Le géant minier algérien entre en action

L'Algérie vient de franchir une étape historique dans la valorisation de ses immenses ressources minières.



La mine de Ghar Djebilet, située dans la wilaya de Tindouf, a officiellement entamé sa phase opérationnelle avec une première opération d'envergure ayant permis la fragmentation de plus de 75 000 tonnes de minerai de fer.

Un événement majeur qui marque l'entrée en action d'un géant longtemps resté à l'état de potentiel stratégique.

Cette opération, menée par la Société nationale du fer et de l'acier (Feraal), filiale du groupe public Sonarem, s'est déroulée sous la supervision de l'Office national des substances explosives (Onex).

Selon un communiqué officiel, les tirs d'explosifs ont été réalisés dans des conditions optimales, dans le strict respect des normes de sécurité et de prévention.

Ce premier tir n'est qu'un «acompte» au regard des réserves colossales du gisement, estimées à près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, faisant de Ghar Djebilet l'un des plus importants gisements au monde.

Des opérations similaires seront désormais effectuées de manière mensuelle afin de constituer des stocks destinés à alimenter les usines sidérurgiques nationales.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a érigé l'exploitation locale des ressources naturelles en priorité nationale. Le chef de

l'État a d'ailleurs annoncé son déplacement imminent à Béchar pour présider une cérémonie historique marquant l'arrivée, pour la première fois depuis l'indépendance, du minerai de fer de Ghar Djebilet via la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar.

Le groupe Sonarem joue un rôle central dans cette transformation structurelle du secteur minier.

À ce titre, son PDG, Reda Belhadj, a rencontré début décembre le vice-président de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu, dans le cadre d'un partenariat stratégique majeur visant le développement industriel du gisement.

Ce partenariat prévoit la création d'une société mixte spécialisée dans le traitement du minerai de fer, avec une capacité de production initiale de 4 millions de tonnes de concentré par an.

Le projet intégrera des technologies de pointe pour le traitement du phosphore, illustrant la montée en gamme technologique de l'industrie minière nationale. Ghar Djebilet n'est toutefois qu'un maillon d'une stratégie plus large.

L'Algérie dispose d'autres gisements d'importance mondiale, à l'image du massif d'Oued Amizour, à Béjaïa, qui renferme plus de 68 millions de tonnes de plomb-zinc.

L'exploitation de ce gisement, dotée d'un fort potentiel stratégique, devrait générer une production annuelle de 170 000 tonnes de concentré de zinc.

Parallèlement, le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, ambitionne de positionner l'Algérie parmi les principaux exportateurs mondiaux d'engrais et de fertilisants, grâce à une chaîne complète allant de l'extraction à la transformation chimique. Cette renaissance minière s'accompagne également d'une transition énergétique ambitieuse, notamment à travers le développement de l'hydrogène vert et la réalisation de 3 000 MW d'énergie solaire photovoltaïque répartis sur plusieurs wilayas.

Autant de projets structurants qui confirment la volonté de l'Algérie de bâtir une économie diversifiée, souveraine et créatrice de valeur, capable de propulser le pays vers le rang de nation émergente.

A.M

## TÉBESSA 2025, année des derniers ajustements du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba

L'année 2025 a été marquée, dans la wilaya de Tébessa, par les derniers ajustements du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde un intérêt particulier et un suivi permanent.

Ce projet, composé d'une mine ouverte en 2025 pour l'extraction du phosphate, complété d'une voie ferrée de 422 km reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, fait l'objet d'un suivi permanent du président de la République, aussi bien lors des réunions du Conseil des ministres que par les instructions données aux secteurs concernés pour un suivi rigoureux, dans l'optique de la réceptionner dans les plus brefs délais. Un suivi et des directives qui ont conduit à l'accélération du rythme des travaux et à l'achèvement de la plupart des parties de ce mégaprojet.

L'Etat veille, en effet, sur la finalisation du projet et son entrée en exploitation dans les plus brefs délais, en raison de son importance et de l'opportunité qu'il offre pour ouvrir des perspectives prometteuses à l'économie nationale et à l'indépendance vis-à-vis des revenus générés par les hydrocarbures, tout en renforçant la position de l'Algérie et son rôle en tant que leader sur les marchés internationaux en matière d'exportation de phosphate.

Le président de la République avait souligné, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile au cours de sa visite de travail,

en novembre dernier, dans la wilaya de Constantine, que l'Algérie "se prépare à entamer l'exploitation effective de projets économiques vitaux et stratégiques qui entreront en production prochainement, parmi lesquels le projet d'extraction, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux avec une capacité de production de dix millions de tonnes par an".

Il avait précisé que le projet de phosphate intégré "augmentera la production annuelle de phosphate en Algérie, la faisant passer de 2,5 millions de tonnes à 10,5 millions de tonnes", avant de souligner que la production de minerais et d'engrais constitue "une nouvelle arme dans le monde", et mis en avant le fait que l'Etat "s'emploie activement à consolider ces deux domaines importants".

Les statistiques indiquent que l'Algérie figure parmi les dix premiers pays dans le monde en matière de réserves de phosphate, ces dernières étant estimées à plus de 3 milliards de tonnes dans l'est du pays, dont la plupart se trouvent dans la mine de Bled El Hadba avec environ 1,2 milliard de tonnes pouvant être exploitées pendant plus de 80 ans. Ce projet qui fait partie des investissements majeurs dans l'est algérien, réalisé à 100% par des Algériens dans le cadre d'un partenariat entre les groupes publics Sonatrach et Sonarem, en utilisant le savoir-faire des cadres nationaux et des universitaires qualifiés, per-

mettra de créer environ 12.000 emplois directs. Les jeunes dans plusieurs wilayas de l'est du pays comme Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba, s'en remettent à ce projet qui fournira des postes de travail stables aux diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, que ce soit dans les domaines des mines, des travaux publics, des ressources en eau, des technologies modernes ou d'autres secteurs connexes, contribuant ainsi à réduire le nombre des jeunes sans emploi.

Ainsi, l'expert en énergie et professeur à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université Cheikh Larbi Tebbessi, Ahmed Tertar, estime que le lancement de grands projets à l'image de celui de Bled El Hadba, devrait avoir un impact éminemment positif sur la population de la région, étant donné que ce projet "ravivera les ambitions des jeunes et leur fera naître de l'espoir".

"Les bénéfices escomptés de ce projet, en plus de faire réaliser à l'économie nationale un bond qualitatif, par la conquête de marchés mondiaux, résident dans la sortie de la région de son isolement social et économique, tout en permettant d'importantes victoires en matière d'emploi, d'intégration sociale des jeunes et de fourniture de différents services en relation avec le projet, comme le développement des infrastructures de la région", a assuré l'expert universitaire.

APS

## ALGER Clôture de la 33<sup>e</sup> Foire de la production algérienne

Les activités de la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA), organisée au Palais des expositions (Pins maritimes - Alger), ont pris fin samedi, un événement qui, pendant dix jours, a enregistré une forte affluente de visiteurs, notamment lors de la dernière journée, avec une participation record d'exposants issus des secteurs public et privé.

Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement a constitué, comme chaque année, un rendez-vous économique et commercial national de premier plan, réunissant plus de 781 entreprises industrielles et de services, ainsi que des dizaines d'opérateurs économiques dans divers secteurs.

Placée sous le slogan "L'Algérie construit son avenir", cette édition a été inaugurée officiellement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a également procédé à l'ouverture d'un nouveau pavillon d'exposition au Palais des expositions, baptisé "Pavillon Palestine", avant de suivre des exposés sur la répartition du tissu économique et les performances des opérateurs dans le secteur des biens et services produits localement, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de responsables d'entreprises et d'organisations économiques.

En sillonnant les différents stands, le président de la République a salué les progrès significatifs réalisés par les entreprises industrielles nationales dans divers secteurs, réitérant l'engagement de l'Etat à continuer d'apporter le soutien nécessaire aux producteurs, notamment les jeunes innovants.

Le président de la République a, en outre mis en exergue les progrès accomplis par les industries militaires nationales, devenues une "locomotive" incarnant une production algérienne authentique, tout en saluant leur accompagnement des grands projets stratégiques du pays.

Dans même, le président de la République a exhorté les opérateurs du secteur de l'industrie pharmaceutique à œuvrer pour que l'Algérie devienne le principal fournisseur de vaccins en Afrique, exprimant sa fierté, partagée par tous les Algériens, quant aux réalisations et au leadership de l'Algérie en Afrique et au-delà dans le domaine de la fabrication de médicaments.

La FPA, qui a connu une présence qualitative des représentants des secteurs industriels, des services et des technologies, a constitué un espace d'exposition des produits nationaux dans divers domaines: industries agroalimentaires, militaires, chimiques et pétrochimiques, électriques et électroniques, mécaniques, en sus des start-up et de artisans. De nombreux stands ont également proposé la vente de produits à travers des offres promotionnelles spéciales, attirant un grand nombre de visiteurs, en particulier des familles, à l'occasion des vacances d'hiver.

Plusieurs conférences et rencontres débat ont été organisées sur la compétitivité industrielle, l'innovation, et les perspectives d'exportation du produit national, avec la participation d'experts nationaux et étrangers, en tant que plateforme de dialogue économique et d'échange de connaissances.

Cette manifestation visait à contribuer à l'ancrage d'une culture de consommation locale et à promouvoir le label "Made in Algeria" comme référence de qualité et d'excellence, ce que a été mis en évidence par la large participation des acteurs économiques, des visiteurs et des exposants, qui ont exprimé leur confiance dans le rôle de la foire pour renforcer la présence de la production nationale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Ce rendez-vous a également été l'occasion de faire connaître les capacités des entreprises algériennes, de communiquer directement avec les clients et consommateurs, et d'ouvrir des perspectives de partenariats susceptibles de contribuer à stimuler le développement économique et à améliorer la compétitivité des produits nationaux.

La clôture de cette édition intervient à la fin d'une année riche en initiatives, tendant à renforcer l'économie nationale, soutenir les petites et moyennes entreprises et développer les exportations, témoignant ainsi de l'engagement de l'Etat à instaurer un climat permettant aux différents acteurs économiques d'investir leur potentiel et d'étendre leurs activités, conformément à l'objectif visant à faire de l'entreprise productive un moteur essentiel du développement.

APS

## TIZI OUZOU

## Vacances scolaires : quand Internet devient le principal refuge des enfants

À Tizi Ouzou, comme dans de nombreuses régions du pays, les vacances scolaires ne riment plus systématiquement avec insouciance, liberté et découverte.

Elles sont devenues, pour une grande partie des enfants, synonymes de temps passé devant les écrans, connectés à Internet, souvent sans cadre ni alternative réelle.

Un constat partagé, non sans inquiétude, par de nombreux parents interrogés durant la première semaine des vacances d'hiver.

Les vacances d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec celles que décrivent les générations précédentes.

Les souvenirs des journées passées dans les forêts, au bord des rivières, à inventer des jeux ou à fabriquer des jouets de fortune semblent appartenir à un autre monde.

Un monde que beaucoup de parents évoquent avec nostalgie, tout en reconnaissant que comparer ces deux époques revient parfois à « comparer l'incomparable ».

« Les enfants d'aujourd'hui vivent dans un univers totalement différent du nôtre », explique Abdenour, enseignant à la retraite. « Nous passions nos vacances dans la nature, à courir, à observer, à créer.

Aujourd'hui, les moyens de distraction sont collés aux technologies modernes.

C'est une évolution normale, mais elle doit être accompagnée. » Pourtant, cet accompagnement semble faire défaut. À l'exception de

quelques initiatives ponctuelles, comme le programme culturel mis en place par la direction de la culture à la Maison de la culture « Mouloud-Mammeri » de Tizi Ouzou, l'offre d'activités structurées destinées aux enfants durant les vacances reste très limitée, notamment dans les communes rurales.

Faute de structures adaptées et de programmes correspondant à leurs centres d'intérêt, les enfants passent l'essentiel de leur temps libres scotchés à leurs téléphones portables.

« Mon fils passe ses journées à surfer sur Internet à la recherche de distractions », confie Abderrazak, parent d'élève et fonctionnaire.

« Cela m'inquiète énormément, mais je ne sais pas réellement quoi faire pour changer la situation.

« Les parents sont d'ailleurs divisés sur la manière d'aborder les vacances scolaires.

Pour certains, ces périodes ne doivent en aucun cas être synonymes de relâchement.

Les cours de soutien deviennent alors la priorité, surtout pour les élèves en classes d'examen. « Les vacances ne doivent pas être l'occasion de baisser le rythme », tranche un parent.

« Quelques jours de repos suffisent. L'essentiel reste la réussite scolaire. » À l'opposé, d'autres estiment que le repos



est une nécessité absolue pour l'équilibre psychologique et intellectuel de l'enfant.

« Nos enfants ont des programmes scolaires très chargés », souligne Saâdia, retraitée de l'éducation.

« Les priver de repos, c'est les exposer à la fatigue et à la saturation. Le repos est indispensable pour mieux assimiler.

» Entre ces deux visions, de nombreux parents se sentent démunis, incapables de trouver le juste équilibre entre les outils modernes de distraction et les activités traditionnelles de leur propre enfance.

Cette impuissance se traduit souvent par une résignation amère face à un quotidien dominé par les écrans. Certains

témoignages rappellent pourtant que, même dans des contextes difficiles, les vacances pouvaient être riches de sens. Tassadit, sexagénaire, se souvient avec émotion de ses vacances dans les années 1950, à l'école de Tarihant, sur le littoral de Tizi Ouzou.

« Notre instituteur nous prenait en charge même durant les vacances.

Nous découvrons la nature, collections des plantes, apprentis des chansons. C'était inoubliable. » D'autres évoquent les années 1960 et 1970.

« Pendant les vacances, je gardais les moutons avec des livres », raconte Da Youcef, ancien lycéen à Tizgirt.

« Ce changement total d'ac-

tivité me libérait de toute pression.

» Belaid, ingénieur en pétrochimie à la retraite, se rappelle quant à lui des longues journées de jeux et de fabrication artisanale de jouets.

Ces récits soulignent une évidence : les vacances ne sont pas seulement un temps de repos, mais un moment fondamental de construction personnelle.

À l'ère du numérique, le défi consiste désormais à repenser les vacances scolaires pour offrir aux enfants des alternatives enrichissantes, capables de rivaliser avec l'attraction omniprésente d'Internet.

A.M

## BISKRA

## Clôture du 3ème forum des jeunes leaders algériens

Le 3ème forum des jeunes leaders algériens a été clôturé, samedi soir à l'université Mohamed-Khider de Biskra, après 3 jours de travaux.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'autonomisation des jeunes aux plans politique et économique est « une garantie pour la continuité de l'engagement de cette importante frange de la société, qui possède les capacités et les qualifications nécessaires, dans la vie publique et la concrétisation de la vision nationale pour le futur ».

Il a ajouté qu'il est « nécessaire de construire une nouvelle culture fondée sur le renforcement des capacités de chacune des catégories de la société, en particulier les jeunes », avant de souligner que le CSJ « s'emploie à établir des passerelles de communication avec tous les jeunes ».

De son côté, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïdj, a

déclaré que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, insiste sur « la nécessité de consacrer la participation des jeunes aux plans politique, économique et scientifique » et souligne « l'importance d'accompagner cette frange de la société dans la formation pour qu'elle puisse s'intégrer avec toutes les catégories de la société afin de construire une Algérie forte et victorieuse ».

Pour sa part, la présidente de la Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la Corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a indiqué que l'Algérie « œuvre à l'autonomisation des jeunes en tant que choix stratégique », précisant que « ce choix est lié à une responsabilité éthique et sociale ».

Elle a également estimé qu'une jeunesse « compétente signifie une jeunesse intègre, partenaire dans le développement et porteuse du message des réformes, en raison de son rôle central dans la transmission des valeurs ».

Outre le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeu-

nesse, la société civile et les partis politiques, ont assisté à la cérémonie de clôture le Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, la présidente de la HATPLC, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khalfane, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouhouit, le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, Bilal Achacha, le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, ainsi que les Moudjahidine Leïla Belekhal et Omar Sakhri, les walis d'El Oued et de Biskra et le wali délégué d'El Kantara.

Il convient de noter que ce forum, organisé par le CSJ, a donné lieu à l'organisation de nombreux ateliers de jeunes consacrés à l'examen de différentes questions telles qu'une simulation d'élections numériques avec participation de 5 candidats et plus de 700 électeurs, et une simulation économique portant création d'une entreprise, depuis l'idée de projet jusqu'à sa concrétisation sur le terrain.

## CONSTANTINE

## Plus de 10.000 postes pédagogiques de formation professionnelle pour la session de février

Plus de 10.000 nouveaux postes pédagogiques de formation professionnelle ont été ouverts, à la wilaya de Constantine, au titre de la nouvelle session de février prochain, a indiqué, dimanche le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Housem Eddine Lekhal.

Pas moins de 4.325 places, parmi le nombre global ont été réservées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, 1.610 pour la formation par apprentissage, alors que 1.140 autres concernent le mode résidentiel, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS.

Il a encore détaillé que 415 places ont été réservées au profit des détenus purgeant une peine dans les établissements pénitentiaires, 400 pour la formation qualitative initiale, 170 au profit de la femme au foyer, 110 dans le cadre des cours du soir, 75 pour le mode formation passerelle, alors que 38 autres postes ont été consacrés aux personnes aux besoins spécifiques.

Des campagnes de sensibilisation et d'information, visant à faire connaître les différentes spécialités disponibles ont été lancées en zones urbaines (placettes publiques) et rurales, au titre de cette nouvelle session dont la date des inscriptions a été fixée entre le 14 décembre et 7 février 2026, a par ailleurs révélé la même source. Pas moins de 1660 nouveaux postes sont disponibles au niveau des établissements de formation professionnelle relevant du secteur privé, un nombre de 25 structures dont la majorité est implantée dans la circonscription administrative Ali Mendjeli et la ville d'El Khroub.

APS

## NOUVEL AN 2026

## La Gendarmerie nationale déploie un dispositif sécuritaire renforcé à l'échelle nationale

À l'occasion des célébrations du Nouvel An 2026, coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en œuvre un plan sécuritaire préventif d'envergure, mobilisant d'importants moyens humains et matériels afin d'assurer la protection des personnes et des biens et de garantir la sécurité sur l'ensemble des axes routiers du pays.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des mesures anticipatives arrêtées par la Gendarmerie nationale pour faire face à l'intensification attendue des déplacements des citoyens et des véhicules durant cette période.

Les services de la GN entendent ainsi assurer une présence renforcée et continue sur le terrain, en vue de préserver l'ordre public et de sécuriser les usagers de la route, dans un contexte marqué par une forte affluence vers les zones touristiques, les établissements hôteliers, les espaces commerciaux ainsi que les lieux de loisirs.

Selon le communiqué officiel, une attention particulière sera accordée aux principaux axes routiers, aux agglomérations urbaines et périurbaines, ainsi qu'aux régions connaissant un flux important de visiteurs, notamment le Grand Sud.

Les unités mobilisées veilleront à la fluidité du trafic routier, au contrôle et à la régulation de la circulation, tout en renforçant les opérations de surveillance et de prévention



aux abords des gares ferroviaires et routières, des sites touristiques et des lieux de rassemblement. Au-delà de l'aspect sécuritaire, ce plan accorde une place centrale à la prévention et à la sensibilisation.

Des actions de proximité seront menées au profit des usagers de la route, les invitant au respect strict du code de la route, à la prudence et à la vigilance, notamment en cas d'intempéries susceptibles d'aggraver les risques d'accidents.

La Gendarmerie nationale rappelle que la

sécurité routière demeure une responsabilité partagée, nécessitant l'engagement et le civisme de tous.

Dans le cadre de son approche de communication et de service public, le Commandement de la GN met à la disposition des citoyens plusieurs outils de contact et d'information.

Le numéro vert 1055 reste accessible pour signaler toute situation nécessitant une intervention, demander assistance ou secours.

Les citoyens peuvent également consulter la

page Facebook « Tariki » pour s'informer en temps réel sur l'état des routes, ainsi que le site électronique dédié aux plaintes préalables et à l'information à distance. Enfin, le Commandement de la Gendarmerie nationale a adressé ses vœux les plus sincères à l'ensemble des citoyens, appelant chacun à célébrer la nouvelle année dans un esprit de responsabilité, de prudence et de respect des règles, afin de faire de ces festivités un moment de sérénité et de sécurité pour tous.

A.M

## ORAN

## Une nouvelle Sûreté urbaine pour renforcer la police de proximité à Es Senia

La wilaya d'Oran a franchi une nouvelle étape dans le renforcement de son dispositif sécuritaire avec l'inauguration officielle d'un nouveau siège de la Sûreté urbaine au quartier AADL des 2.500 logements d'Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Senia.

La cérémonie s'est tenue dimanche dernier sous la supervision du Contrôleur général de Police, Inspecteur régional de la Police de l'Ouest, Moussa Belabbas, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN).

Cet événement s'est déroulé en présence d'un parterre d'autorités civiles, judiciaires et sécuritaires, à leur tête le wali d'Oran, Brahim Ouchene, le chef de la Sûreté de wilaya, le Contrôleur de police Abdelhakim Barghouthi, ainsi que les responsables des services régionaux de la Police, le président de la Cour de justice d'Oran, le Procureur général près la même juridiction, le président de l'Assemblée populaire de wilaya et plusieurs députés du Parlement.

Cette nouvelle structure policière vient répondre à un besoin pressant de sécurité dans un quartier à forte densité démographique, dont la population dépasse les 21.700 habitants.

Selon les explications fournies lors de la présentation du projet, le taux de couverture sécuritaire a été porté à un policier pour 500 citoyens, traduisant la volonté des autorités d'assurer une présence policière efficace et permanente.

Dans une déclaration à la presse, l'officier principal de police Mohamed Touati, chargé de la communication et des relations publiques à la Sûreté de wilaya d'Oran, a souligné que cette inauguration s'inscrit dans la stratégie globale de la Direction générale de la Sûreté nationale visant la modernisation du secteur de la sécurité.

Cette approche repose sur l'amélioration des conditions de travail des policiers, le renforcement de leur capacité opérationnelle et l'optimisation de la couverture sécuritaire à travers des structures de proximité fonctionnelles.

Au-delà de son rôle sécuritaire, cette nouvelle Sûreté urbaine se veut un véritable levier de rapprochement entre la police et le citoyen.

Elle ambitionne d'améliorer la prise en charge des préoccupations des habitants, de prévenir les différentes formes de criminalité et de renforcer durablement le sentiment de sécurité au sein des quartiers résidentiels, dans une logique de police de proximité axée sur la confiance, l'écoute et la prévention.

A.M

## MASCARA

## Campagne de prévention contre les accidents de la route durant les perturbations météorologiques

Une campagne de prévention contre les accidents de la route en période de perturbations météorologiques a été lancée, dimanche dans la wilaya de Mascara, sous le slogan "le respect du code de la route pour la sécurité de tous".

La première journée de cette campagne, organisée à l'initiative du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les différents partenaires, a été marquée par la tenue d'une rencontre de proximité au niveau de l'entrée sud de la ville de Tighenif.

Des cadres des différents corps de sécurité y ont prodigué conseils et orientations aux conducteurs, mettant l'accent sur la nécessité d'acquiescer une culture routière saine durant les perturbations climatiques, sur l'importance de la vigilance et de la prudence, ainsi que l'évitement de l'excès de vitesse sur le réseau routier de la wilaya et à l'intérieur des agglomérations.

Le programme de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 10 janvier prochain, comprend la distribution de dépliants de sensibilisation, des conseils et d'orientations en matière de sécurité routière prodigués aux

chauffeurs de taxis et des conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que l'animation d'émissions radiophoniques quotidiennes avec la participation de cadres de la Gendarmerie nationale, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

A cette occasion, une vaste caravane de sensibilisation à la sécurité routière sera également organisée avec la participation de l'ensemble des acteurs et partenaires.

La caravane sillonnera plusieurs communes de la wilaya et donnera lieu à des rencontres de proximité avec les conducteurs au niveau des barrages fixes de la Gendarmerie nationale, notamment sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Ras El-Aïn Amirouche, ainsi que sur la route nationale RN6, qui connaît un trafic dense, particulièrement durant les vacances d'hiver.

Cette campagne prévoit également l'organisation d'expositions aux entrées des grandes villes, comprenant des affiches de sensibilisation sur le respect de la vitesse, la distance de sécurité et l'évitement des dépassements

dangereux, tout en mettant en exergue l'importance du contrôle technique et de l'inspection périodique des véhicules, de l'utilisation de la ceinture de sécurité, ainsi que d'autres mesures préventives, selon la même source.

Cette campagne vise à sensibiliser les usagers de la route aux dangers des accidents de la circulation durant les perturbations météorologiques et à leurs conséquences tragiques, à travers l'implication de tous les acteurs, tout en renforçant les aspects positifs du respect des règles de conduite saine et en corrigeant les comportements inadéquats ayant un impact négatif sur la conduite des véhicules.

L'encadrement de cette campagne de sensibilisation est assuré par les directions de la Sûreté de wilaya, de la Protection civile, des Transports, des Travaux publics et des Infrastructures de base, l'antenne de wilaya de l'Entreprise nationale algérienne de contrôle et de maintenance de l'autoroute (L'Algérienne des Autoroutes-ADA), la délégation de wilaya à la sécurité routière, ainsi que la Radio régionale de Mascara.

## BENI-ABBES

Lancement de la 2<sup>e</sup> phase du projet de transfert des eaux à partir du champ de captage de Tamtert

Les travaux de la deuxième phase du projet de transfert des eaux à partir de six (6) forages situés dans le champ de captage de Tamtert vers la ville de Beni-Abbes ont été lancés, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Cette nouvelle phase de ce projet hydraulique majeur a été lancée en présence du wali, Ali Moulay, du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des différents acteurs impliqués dans sa réalisation au titre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) en faveur des habitants du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. Elle se décline en la réalisation d'une conduite de 15 kilomètres sur un total de 30 kilomètres, de même qu'une station de pompage capable de produire 500 mètres cubes d'eau par heure, ainsi qu'un château d'eau d'une capacité de stockage de 5.000 mètres cubes, a-t-on expliqué.

Ce chantier, qui a nécessité un investissement public de 599 millions de DA pour sa concrétisation, témoigne de l'importance accordée par l'Etat à l'amélioration de l'AEP dans cette région du sud-ouest du pays, a-t-on ajouté.

Le chef de l'exécutif local, lors de la cérémonie de lancement du projet, a rappelé aux responsables de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux l'importance de respecter scrupuleusement les délais contractuels, les normes de qualité et les spécifications techniques de ce projet hydraulique.

Prévu pour être achevé en 14 mois, ce projet vise essentiellement à améliorer l'AEP des habitants de Beni-Abbes tout en réduisant considérablement le déficit en cette ressource dans la région, ont déclaré des responsables locaux du secteur de l'hydraulique.

A.PS

## DAR ES-SALAM (TANZANIE) Cinq morts dans un crash d'hélicoptère au Kilimandjaro

Un grave accident aérien a endeuillé le mont Kilimandjaro, point culminant de l'Afrique. Cinq personnes ont trouvé la mort lorsqu'un hélicoptère s'est écrasé au camp de Barafu, situé à haute altitude, a annoncé l'Autorité de l'aviation civile de Tanzanie.

L'appareil, appartenant à la compagnie Kili-medAir, s'est abîmé quelques minutes seulement après son décollage de l'héliport du camp Barafu, perché à environ 4.700 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Des témoins présents sur les lieux ont indiqué que l'hélicoptère aurait rencontré des difficultés peu après avoir quitté le sol, avant de s'écraser brutalement. Le bilan humain est particulièrement lourd.

Parmi les victimes figurent le pilote, un secouriste, deux clients, ainsi qu'un guide de montagne, tous décédés sur le coup. Les autorités ont précisé que des équipes spécialisées ont été mobilisées pour sécuriser la zone et mener les premières opérations d'enquête.

Une investigation a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, dans une région connue pour ses conditions météorologiques extrêmes et les défis techniques liés aux vols en haute altitude.

A. M.

## NIGERIA Une explosion dans une mosquée de Maiduguri relance les inquiétudes sécuritaires

Une explosion survenue dans une mosquée de la ville de Maiduguri, capitale de l'État de Borno, au nord-est du Nigeria, a coûté la vie à plusieurs personnes et fait de nombreux blessés, ravivant les préoccupations liées à la situation sécuritaire dans cette région instable du pays.

Selon la police nigériane, l'explosion aurait été provoquée par un individu soupçonné d'avoir perpétré un attentat suicidaire.

Un porte-parole des forces de sécurité, Nahum Daso, a indiqué que le bilan provisoire fait état d'au moins cinq morts et de trente-cinq blessés, tandis que le responsable de la mosquée, Malam Abuna Yusuf, a évoqué un bilan plus lourd, faisant état de huit victimes.

L'incident s'est produit à l'intérieur de la mosquée Al-Adum Juma'at, alors que de nombreux fidèles s'étaient rassemblés pour la prière du soir.

D'après des témoins et les autorités, un individu inconnu serait entré dans l'enceinte du lieu de culte avant qu'une explosion ne se produise au cours de la prière.

Dans un communiqué publié, la police a précisé que les premiers éléments de l'enquête, notamment des fragments retrouvés sur les lieux et les témoignages recueillis, laissent penser à un acte terroriste. Les autorités soupçonnent l'implication d'un groupe extrémiste opérant dans la région, sans toutefois avancer d'attribution officielle à ce stade de l'enquête.

L'État de Borno est depuis plusieurs années le théâtre de violences liées à l'insurrection armée, ayant causé des milliers de victimes et d'importants déplacements de population.

À la suite de cet incident, les forces de sécurité ont renforcé les mesures de surveillance autour des lieux sensibles et ouvert une enquête approfondie afin d'identifier les responsables et prévenir de nouvelles attaques.

Cet événement tragique rappelle les défis persistants auxquels le Nigeria est confronté en matière de sécurité et souligne la nécessité de renforcer les efforts de protection des civils et des lieux de culte.

A. M.

## NEW DELHI Neuf morts dans un violent accident entre un bus et un camion dans le Karnataka

Un grave accident de la route a coûté la vie à au moins neuf personnes et fait plusieurs blessés dans l'État du Karnataka, au sud-ouest de l'Inde.



Le drame s'est produit aux alentours de 2 heures du matin sur une autoroute nationale, près du village de Gorlathu, dans la région de Hiriyur, relevant du district de Chitradurga, à environ 203 kilomètres au nord-ouest de Bangalore.

Selon les informations communiquées par la police locale, un bus privé à couchettes transportant 32 passagers, dont le chauffeur et le contrôleur, a été violemment percuté par un camion venant en sens inverse. L'enquête préliminaire indique que le bus aurait franchi le

terre-plein central avant d'entrer en collision frontale avec le poids lourd. Sous la violence de l'impact, le bus a pris feu et a rapidement été englouti par les flammes.

Les secours, dépêchés sur les lieux, ont dû lutter contre l'incendie avant de procéder à l'évacuation des victimes. Plusieurs passagers blessés ont été transférés vers des hôpitaux des environs, certains dans un état jugé critique.

Les autorités redoutent un bilan plus lourd. La police a ouvert une enquête afin de déterminer les cir-

constances exactes de l'accident, notamment les éventuelles défaillances mécaniques ou erreurs humaines. En Inde, les accidents mortels de la route sont fréquents, souvent liés à la surcharge des véhicules, au mauvais état des infrastructures routières et à la conduite imprudente.

Ce nouveau drame relance le débat sur la sécurité routière dans le pays, où des milliers de personnes perdent la vie chaque année sur les routes.

A. M.

## SÉNÉGAL Au moins 12 morts dans un nouveau drame de l'émigration clandestine

Au moins 12 personnes ont trouvé la mort mercredi dernier dans le naufrage d'une embarcation de migrants au large des côtes sénégalaises, selon des sources sécuritaires. Le drame s'est produit à l'aube, au large de la localité de Joal, dans l'ouest du pays.

D'après les premières informations, la pirogue transportait près d'une centaine de migrants tentant de rejoindre l'Europe par la voie maritime. L'embarcation aurait chaviré peu après son départ, probablement en raison de sa surcharge.

Les secours ont repêché douze corps sans vie, tandis que 32 à 33 personnes ont été sauvées. Selon des sources concordantes, plusieurs migrants auraient pris la fuite avant l'arrivée des équipes de secours. La pirogue serait partie des environs du delta du Saloum, une zone difficile d'accès composée de canaux, d'îles et de mangroves. Ce nouveau drame met une fois de plus en lumière les dangers de l'émigration clandestine, qui continue de



coûter la vie à des milliers de personnes chaque année. Les autorités séné-

galaises appellent régulièrement à la prudence et renforcent les dispositifs

de lutte contre les réseaux de passeurs.

A. M.

## MEXIQUE Le bilan de l'accident d'un avion militaire aux États-Unis s'alourdit à 6 morts

Le bilan de l'accident d'un petit avion militaire mexicain survenu lundi dernier aux États-Unis s'est alourdi à six (6) morts, après la découverte du corps d'un militaire de la marine mexicaine, ont annoncé les autorités.

L'appareil s'est abîmé en mer alors qu'il approchait d'un aéroport américain. Il transportait un enfant de deux ans souffrant de brûlures graves, évacué vers un hôpital de Galveston, près de Houston, au Texas.

L'avion avait décollé de Mérida, dans le sud-est du Mexique, avant que son signal radar ne disparaisse au-dessus de la baie de Galveston. Parmi les victimes figurent trois membres de l'équipage, un médecin et le jeune patient.

Deux survivants, une infirmière et une accompagnatrice, sont hospitalisés dans un état stable. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident.

A. M.

## TISSEMSILT

## La commune de Theniet El Had bénéficie d'un projet de réalisation d'un hôpital de 120 lits

La commune de Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, a bénéficié d'un projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 120 lits, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya, Baha-Eddine Fatmi.



M. Fatmi a indiqué que le nouvel hôpital sera réalisé en dur, en remplacement de l'actuel hôpital édifié en préfabriqué, ajoutant que les procédures administratives pour l'attribution du marché de réalisation ont déjà été engagées.

Le responsable a précisé que cette structure sanitaire sera dotée, une fois achevée, de tous les équipements et matériels médicaux modernes, afin d'améliorer les prestations de santé au profit des habitants de la région et des zones avoisinantes, et d'alléger la ten-

sion sur l'hôpital du chef-lieu de la wilaya.

Il a également souligné que cet hôpital sera réalisé selon un style architectural moderne et distinctif, comprenant des pavillons médicaux, des blocs opératoires, ainsi que des espaces spécialisés pour les soins infirmiers et l'hospitalisation, ce qui en fera un établissement de santé pluridisciplinaire, médical et chirurgical, répondant aux exigences d'une prise en charge sanitaire moderne de la population.

Par ailleurs, le responsable a indiqué que la wilaya de Tissemsilt a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un hôpital au niveau de la commune du chef-lieu de wilaya, d'une capacité de 240 lits, dont les travaux sont en cours, ainsi que d'un autre hôpital dans la commune de Lardjem, d'une capacité de 60 lits, dont la réception est prévue au cours du premier semestre de l'année prochaine, le taux d'avancement des travaux de ce projet ayant dépassé les 80 %.

## MÉDICAMENTS

## L'usage rationnel des antibiotiques, une priorité pour la sécurité sanitaire nationale (Bouamra)



Le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a souligné, dimanche à Alger, que l'usage rationnel des antibiotiques constituait une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie.

S'exprimant à l'ouverture d'une session de formation sur "l'usage rationnel des antibiotiques", destinée aux médecins généralistes, chirurgiens et réanimateurs exerçant dans différentes structures de santé,

Pr Bouamra a souligné l'importance majeure de cette question qui "représente une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie afin de préserver la santé des citoyens et la protection des générations futures".

Les études réalisées par l'INSP ces dernières années sur la consommation d'antibiotiques en Algérie ont démontré "le besoin urgent de renforcer la formation et la sensibilisation en la matière", a-t-il dit.

Ces journées de forma-

tion viennent traduire les résultats de ces études en programmes pratiques qui se poursuivront tout au long de l'année 2026, à travers la formation des professionnels de la santé et la mobilisation des différents acteurs au niveau des hôpitaux, cliniques et pharmacies, en plus des praticiens généralistes, pédiatres et chirurgiens, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidisciplinaire.

Dans cette optique, Pr Bouamra a affirmé que l'Institut "continuera de

surveiller la consommation nationale d'antibiotiques à travers des enquêtes périodiques, tout en soumettant des recommandations scientifiques aux autorités sanitaires et aux professionnels, afin de garantir un usage optimal de ces médicaments vitaux".

De son côté, la cheffe du service des maladies infectieuses à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Laâdi Flici de Bab El-Oued (Alger), Pr Nassima Achour, a relevé "une hausse notable de la résistance aux antibiotiques", soulignant que ce phénomène résulte du mauvais usage de ces molécules médicamenteuses, conçues pour aider le patient à se soigner et non pour aggraver son état de santé.

Face à cette situation, l'épidémiologiste au CHU de Douéra, Dr Atif Mohamed Lamine, a appelé les citoyens à éviter l'automédication aux antibiotiques sans consultation médicale préalable, rappelant les dangers de cette pratique, la consommation excessive de ces médicaments entraînant une antibiorésistance de l'organisme.

EL TARF  
125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale affectés dans des établissements de santé

Au total, 125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (promotion de novembre 2025) ont été affectés, dans la wilaya d'El Tarf, dans des établissements publics du secteur de la santé, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population (DSP).

M. Athmane Kirouani a précisé à l'APS que ces affectations s'inscrivent dans la stratégie du secteur visant à renforcer les structures de santé en ressources humaines qualifiées.

Il s'agit de 81 aides-soignants, 29 assistants dentaires et 15 paramédicaux spécialisés en soins pédiatriques, selon le même responsable qui a indiqué que ce personnel a été réparti dans les établissements de santé publique en fonction du nombre de postes budgétaires ouverts et du mérite, afin de répondre aux besoins des structures sanitaires.

Le DSP a rappelé qu'au début de l'année en cours (2025), pas moins de 234 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (infirmiers, sages-femmes, aides-soignants, des auxiliaires de pédiatrie et assistants dentaires, avaient été recrutés.

## NÂAMA

## La réanimation néonatale précoce au centre d'une journée scientifique et de formation

La thématique de la réanimation précoce des nouveau-nés a constitué l'axe principal d'une journée scientifique et de formation organisée, dimanche, par l'Etablissement public hospitalier spécialisé mère-enfant "Les Frères Rahmani" de Mecheria, dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès de l'administration de cette structure sanitaire.

Cette rencontre, animée par le docteur Reguig Ali du Centre hospitalo-universitaire "1er Novembre" d'Oran, destinée aux médecins et aux sages-femmes, a abordé l'ensemble des procédures nécessaires à la prise en charge sanitaire globale au sein des services de néonatalogie. Elle a également comporté un volet pratique axé sur l'application des techniques de réanimation et l'utilisation des protocoles médicamenteux modernes.

La rencontre a également été marquée par la présentation de communications scientifiques, ainsi que par l'exposé de recommandations thérapeutiques relatives aux procédures à suivre durant la phase post-réanimation, afin d'évaluer correctement l'état du nourrisson, de surveiller les signes vitaux des nouveau-nés et de manipuler les équipements médicaux spécialisés, entre autres.

Le directeur de l'hôpital mère-enfant, M. Meknafl Boubekeur, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue destiné aux médecins et aux personnels paramédicaux, en vue de garantir la qualité des prestations médicales et de les informer des techniques et pratiques les plus récentes, contribuant ainsi à l'amélioration des services de diagnostic et de prise en charge thérapeutique des différentes pathologies.

APS

## DU SANG DANS LES URINES Quand consulter ?

Découvrir ses urines colorées en rouge est toujours un motif d'inquiétude. Pourtant, les hématuries sont le plus souvent signe d'une infection bénigne qu'un traitement permet de guérir. Le point avec l'Association française d'urologie.

La présence de sang dans les urines (appelée hématuries en langage médical) est un signe qui alarme souvent les personnes qui découvrent que leur urine a soudainement changé de couleur. "Les hématuries macroscopiques (c'est-à-dire que l'on voit à l'œil nu) sont en effet un motif fréquent de consultation aux urgences, explique le Pr Morgan Rouprêt du comité cancérologie de l'Association française d'urologie. Les patients pensent d'emblée à un cancer alors qu'il y a de nombreuses autres causes possibles."

Les hématuries sont un symptôme, qui doit faire rechercher une cause précise. Les calculs dans les voies urinaires (responsables de coliques néphrétiques), une infection au niveau de la prostate ou du rein (pyélonéphrite), ou encore une infection urinaire sont les plus fréquentes. La présence de sang dans les urines peut également être due à une lésion anatomique de voisinage (lésion de l'uretère, traumatisme lors d'un rapport sexuel...).

"Il faut, quoiqu'il en soit, consulter le médecin car, même s'il s'agit d'une pathologie bénigne, tout retard de diagnostic peut être préjudiciable" insiste le Pr Rouprêt.

### Chercher l'origine

Le premier interrogatoire du médecin permet de vérifier que le saignement est urineux et qu'il ne s'agit pas de saignements vaginaux ou de sang dans le

sperme. Et d'éliminer les éventuelles causes alimentaires car certains végétaux comme le chou rouge, la betterave ou encore la rhubarbe peuvent colorer les urines.

Le médecin va également chercher les signes associés : fièvre, douleur dans un rein, envie fréquente d'uriner. L'examen cyto-bactériologique des urines (ECBU) est incontournable. Cet examen vise à confirmer et quantifier le sang dans les urines et à chercher la présence de germes pathogènes susceptibles d'expliquer sa présence.

Un dosage sanguin va permettre aussi d'évaluer la fonction rénale. Une échographie des reins et de la vessie peut aussi être prescrite. L'échographie est un examen non irradiant, d'une innocuité totale, qui permet de voir beaucoup de choses : calculs, tumeurs du rein ou de la vessie, rein obstrué... S'il n'est pas concluant on peut aller jusqu'à l'uroscanner" explique le Pr Rouprêt.

Enfin, et surtout si vous êtes fumeur (car le risque de cancer de la vessie est quatre fois plus élevé que chez les non-fumeurs), ce bilan peut être complété par une cystoscopie, c'est-à-dire la visualisation par un endoscope des voies urinaires et de l'intérieur de la vessie.

Dans tous les cas, il faut retenir que toute présence de sang dans les urines est anormale et qu'il faut en parler au médecin dès le premier épisode de saignement urinaire.



## Un traitement préventif à l'essai pour les calculs rénaux

Les chercheurs ont découvert qu'une substance présente dans certains fruits était capable de dissoudre les oxalates de calcium, les cristaux responsables dans la plupart des cas de calculs rénaux. Ce pourrait être la première avancée dans un traitement contre cette forme de calculs depuis près de 30 ans.

La lithiase urinaire, à l'origine des calculs rénaux, est une maladie caractérisée par la formation de cailloux, dans les reins ou les uretères, trop gros pour être évacués par la vessie. Sans grande gravité s'ils sont traités, les calculs rénaux peuvent néanmoins être à l'origine de violentes douleurs, dites "coliques néphrétiques", en obstruant les voies de l'appareil urinaire. Jusqu'à présent, le seul moyen de prévenir efficacement ces calculs est de respecter un régime alimentaire strict : pauvre en sel, en protéines, et de boire régulièrement de l'eau.

Quand les calculs sont trop gros pour être évacués, des méthodes plus lourdes doivent être envisagées. La lithotritie extracorporelle permet de réduire le calcul en petits fragments via des ondes de choc. Dans de rares cas, la néphrolithotomie percutanée peut-être envisagée, elle consiste à introduire un endoscope dans le rein, puis de fragmenter le calcul aux ultrasons afin de recueillir et évacuer les débris.



Enfin, il est toujours possible d'enlever les calculs par voies chirurgicales à l'aide d'instruments ou de lasers.

Selon les chercheurs de l'université de Houston, l'acide hydroxycitrique (AHC), un composé chimique extractible à partir de certains fruits tropicaux, pourrait être la base d'un nouveau traitement dans la prévention de calculs rénaux dus à la formation de ces cristaux d'oxalate de calcium (80% des cas).

Parue dans la revue Nature, leur étude montre que, sous certaines conditions, l'AHC est capable d'empêcher la croissance des oxalates de calcium et de les dissoudre efficacement.

### Des premiers essais encourageants

Les scientifiques ont également cherché à déterminer si le traitement pouvait présenter des effets négatifs à long terme en

testant l'AHC sur sept sujets humains. Le professeur Jeffrey Rimer, auteur de l'étude, affirme que ces premiers résultats leur ont permis d'établir les bases pour concevoir un traitement efficace. Il ajoute néanmoins que de plus amples essais cliniques sont nécessaires.

"Nos premières recherches semblent très prometteuses. Si cela marche in vivo, comme nos essais en laboratoire, l'AHC a le potentiel de réduire le nombre de maladies atteints de calculs rénaux chroniques"

En France, environ une personne sur dix serait touchée par la maladie. L'hypertension, le diabète ou l'obésité sont des facteurs de risques supplémentaires. Après un premier calcul rénal, on estime le risque de récurrence dans les dix ans qui suivent à près de 70%.

Pour le moment, des règles diététiques simples limitent le risque de formation de calculs. Ainsi, ne pas trop saler ses aliments, boire au moins deux litres de liquide par jour, pratiquer une activité physique régulière et éviter une alimentation trop riche sont particulièrement conseillés.

A savoir qu'il est possible de profiter des bienfaits de l'AHC en buvant... une citroulaine, recommandée par les médecins en cas de calculs rénaux !

## CALCULS RÉNAUX Boire un soda par jour augmente le risque



Selon une étude américaine, boire des sodas et des jus de fruits sucrés chaque jour augmente le risque de souffrir de calculs rénaux de 23%.

On sait que pour bien faire fonctionner les reins, il faut boire régulièrement tout au long de la journée. Mais, une fois ensoie, il semble que le choix de la boisson est important car certaines sont plus préjudiciables que bénéfiques pour les reins.

Une nouvelle étude dirigée par les médecins de l'hôpital de Boston et publiée dans le *Journal of the American Society of Nephrology* en effet de montrer que les personnes qui boivent tout au long de la journée du café, du thé ou du jus d'orange ont moins de risques de souffrir de calculs rénaux que celles qui boivent des boissons sucrées comme les sodas ou les jus de fruits à haute teneur en sucre.

Cette étude a été menée auprès de 194 000 personnes qui ont été suivies pendant 8 ans par le Dr Gary Curhan, de cet hôpital de Boston. « Nous nous sommes aperçus que les personnes qui buvaient au moins un soda ou un jus de fruit sucré chaque jour, avaient 23% de risques en plus d'avoir des calculs rénaux que celles qui en buvaient moins d'une fois par semaine » explique le médecin.

On savait déjà que tout panacréas n'aime pas les sodas. Cette fois, on sait que les reins non plus n'apprécient pas le fort taux de sucre de ces boissons. « Nous n'avons pas encore fait le lien direct entre les boissons sucrées et les calculs rénaux. Mais nous savons que les sodas augmentent le risque de diabète et d'obésité, qui sont eux-mêmes des surrisques de calculs rénaux » ajoute le Dr Michael Palase, professeur d'urologie à l'hôpital du Mont Sinaï, à New-York. « En règle générale, l'eau reste la meilleure boisson pour s'hydrater et pour éviter la formation de calculs dans les reins » conclut-il.

DR MICHAEL PALASE

## L'activité sportive modérée pour prévenir le diabète

Pour prévenir le diabète, il est nécessaire de pratiquer une activité physique modérée qui augmenterait de 9% la tolérance au glucose (un indicateur clé de prédiction de la progression du diabète).



Pratiquer une activité physique modérée permettrait de prévenir le diabète de manière plus efficace que des entraînements intenses, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Diabetologia*.

Les chercheurs de l'école de médecine de l'université américaine de Duke, en Caroline du Nord aux États-Unis ont réalisé une étude pendant 6 mois sur 150 participants diagnostiqués avec un pré-diabète. Ils ont réparti les volontaires en plusieurs groupes.

L'un d'eux a suivi ce que l'on appelle un Programme de prévention du diabète (PPD) destiné à réduire le poids de 7% pendant 6 mois en réduisant l'apport en calories et en graisse, et en augmentant l'exercice. Pendant l'étude, ce groupe a pratiqué l'équivalent de 12 km de marche rapide par semaine.

Le deuxième groupe a effectué un petit nombre d'exercices d'intensité modérée (l'équivalent de 12 km de marche rapide par semaine). Le troisième groupe a pratiqué une activité physique moyenne (l'équivalent de 18,5 km de marche rapide par semaine). Les autres participants ont suivi un programme sportif de forte intensité (l'équivalent de 18,5 km de jogging par semaine).

### L'activité sportive modérée efficace pour augmenter la tolérance au glucose

Les résultats de l'étude ont montré que l'activité modérée avait le même effet sur l'augmentation à la tolérance au glucose (un indicateur clé de prédiction de la progression du diabète) qu'un

Programme de prévention du diabète (PPD). En effet le PPD a permis aux participants une augmentation de 9%, la pratique d'une activité sportive modérée de 7%. En revanche, le groupe des 18,5 km en intensité moyenne a affiché une augmentation moyenne de 5%, et celui de forte intensité n'a bénéficié que d'une augmentation moyenne de 2% de la tolérance au glucose.

"L'étude a permis de constater que l'on pouvait obtenir 80 % des effets du programme PDD complet rien qu'en pratiquant une grande quantité d'exercice d'intensité modérée. Je suis heureux d'avoir un tel message à transmettre à mes patients, de pouvoir leur dire que l'on peut ainsi obtenir les mêmes effets qu'en cumulant exercice, régime et perte de poids", conclut William Kraus, auteur de l'étude.

## L'obésité fait vieillir le cerveau prématurément

Des chercheurs britanniques ont découvert que le cerveau des personnes obèses était de taille plus réduite et plus âgé que celui des personnes ayant un indice de masse corporelle normal.

Les chercheurs du Centre des neurosciences du vieillissement de Cambridge (Grande-Bretagne) ont découvert que le cerveau des personnes obèses vieillit plus vite que celui des personnes de poids normal.

A mesure que l'on vieillit, notre cerveau perd de sa matière blanche, la partie du cerveau qui transmet l'information, et s'atrophie peu à peu. Mais ce processus normal semble s'accélérer chez les personnes qui souffrent d'obésité. Ainsi, une personne en surpoids âgée de 50 ans a le même cerveau qu'une personne de poids normal âgée de 60 ans.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs britanniques ont examiné les cerveaux

de 473 personnes âgées de 20 à 87 ans en les divisant en deux groupes : IMC normal et en surpoids. Leurs résultats, publiés dans la revue *Neurobiology of Aging*, ont trouvé des différences frappantes dans le volume de substance blanche du cerveau des personnes en surpoids par rapport à ceux de leurs homologues plus maigres. Les personnes en surpoids avaient une réduction généralisée de la matière blanche par rapport à la normale.

Toutefois, cette différence ne commence à être véritablement marquée qu'à partir de la cinquantaine, ce qui suggère que le cerveau peut être particulièrement vulnérable au cours de cette période du vieillissement.

### On ne sait pas encore si ce vieillissement est réversible

Selon le Dr Lisa Ronan, du département de psychiatrie de l'Université de Cambridge, qui a



dirigé cette étude, "il n'est pas encore possible de déterminer si le surpoids, qui est déjà lié au diabète, au cancer et aux maladies cardiovasculaires, a également une influence sur le vieillissement du cerveau. Ou si, à l'inverse, c'est la perte de matière blanche qui aurait des conséquences sur le poids. Il sera important de savoir si ces changements peuvent être réversibles avec la perte de poids, ce qui pourrait bien être le cas."

## L'obésité se transmettrait de mère en fille

Les femmes obèses ont un risque élevé de donner naissance à des filles qui seront obèses à l'âge adulte.

Les mères en surpoids ou obèses ont plus de risques de donner naissance à des filles qui souffriront elles aussi de cette pathologie chronique, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Scientific Reports*.

Les chercheurs de l'université d'Auckland (Australie) et de celle d'Uppsala en Suède ont réalisé une étude avec 26 761 mères suédoises et leurs 26 761 premières filles.

Les scientifiques ont constaté une augmentation de 4 fois des taux d'obésité, qui est passé

de 3,1% chez les femmes enceintes entre 1982-1983 à 12,3% chez leurs filles entre 2000-2008. Les résultats de l'étude ont montré que les mères en surpoids étaient presque trois fois plus susceptibles que les femmes de poids normal d'avoir une fille qui deviendrait obèse à l'âge adulte. Les chercheurs ont aussi conclu que les mères obèses étaient cinq fois plus susceptibles de donner naissance à des filles qui deviendraient obèses plus tard.

"Les filles de mères obèses ont un risque élevé de devenir à leur tour à cause de l'alimentation du foyer et ses mauvaises habitudes, et peut-être aussi à cause d'une suralimentation

des bébés in utero, ainsi habituées à stocker les graisses par la suite" a expliqué le Dr José Derdik du Jagdis Institute. Il rappelle aussi que le fait d'être obèse augmente chez la femme enceinte le risque de souffrir de pré-éclampsie, de diabète gestationnel, de fausse-couche ou de mortalité infantile.

"Cette étude souligne l'importance d'essayer de casser le cycle de l'obésité en faisant ce que nous pouvons pour prévenir l'obésité en début de vie. Malheureusement, ce n'est pas facile. L'obésité est un grave problème de santé publique qui nécessite des solutions à tous les niveaux de la société."

## SOMALIE

### Le président somalien dénonce la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a dénoncé dimanche la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland, la qualifiant de "menace" pour la sécurité et la stabilité de la Corne de l'Afrique.



S'exprimant devant le Parlement et le Sénat somaliens, réunis exceptionnellement, M. Mohamud a aussi considéré cette reconnaissance comme "la plus grande des violations contre la souveraineté de la Somalie".

Les tentatives de diviser la République fédérale de Somalie

constituent "une menace pour la sécurité et la stabilité du monde et de la région, et elles encouragent les groupes extrémistes et les mouvements sécessionnistes, qui existent ou peuvent exister dans de nombreuses régions du monde", a-t-il poursuivi. "Nous mettons en garde l'entité sioniste et Netanyahu

contre le transfert de ses agressions du Moyen-Orient vers la Somalie", a encore lancé le président somalien. "La Somalie n'acceptera jamais que le peuple de Palestine soit expulsé de force de sa terre légitime vers un lieu éloigné, que ce soit la Somalie ou ailleurs", a affirmé M. Mohamud.

### L'Union africaine condamne la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland

L'Union africaine (UA) condamne la reconnaissance par l'entité Sioniste du territoire du Somaliland, l'un des Etats de la République fédérale de Somalie, a indiqué le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Yousof,

dans un communiqué.

"L'Union africaine réaffirme son attachement indéfectible à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie", souligne le communiqué.

"Toute reconnaissance du Somaliland constitue une violation directe de l'acte constitutif de l'UA et du principe de l'intangibilité des frontières établies lors de l'accession à l'indépendance", ajoute le texte.

## GUINÉE

### Début du scrutin présidentiel

Les électeurs guinéens ont commencé à voter dimanche lors d'un scrutin présidentiel qui doit parachever le retour à l'ordre constitutionnel, rapportent des médias.

Un total de 6,8 millions d'électeurs sont ap-

pelés à voter entre 07H00 et 18H00 pour choisir entre neuf prétendants.

Outre le chef de la transition Mamadi Doumbouya, Faya Millimono (63 ans), le leader du parti centriste Bloc libéral, et la présidente du

Front pour l'alliance nationale (FAN), Makalé Camara, ancienne ministre des Affaires étrangères, figurent parmi les autres candidats en lice pour la présidentielle. Celle-ci se tient trois mois après la promulgation d'une nou-

velle constitution autorisant le général Mamadi Doumbouya à se présenter comme candidat indépendant.

Par ailleurs, 10.000 observateurs locaux ont été accrédités pour superviser le scrutin.

## CENTRAFRIQUE

### Début de l'élection présidentielle

Centrafricains ont commencé à voter pour l'élection présidentielle où le chef de l'Etat sortant Faustin-Archange Touadéra part favori pour un troisième mandat consécutif.

Sept candidatures à la présidentielle ont été validées, dont deux jugées crédibles face au président Touadéra: Anicet-Georges Dologuélé, le chef de file de l'opposition arrivé second lors des deux dernières élections et considéré comme le principal challenger, et Henri-Marie Dondra, candidat de l'Union Républicaine (UNIR), ancien Premier ministre de Touadéra passé à l'opposition.

Les résultats provisoires du scrutin présidentiel sont attendus le 5 janvier.

L'Autorité nationale des élec-



tions (ANE) affirme avoir accrédité plus de 1.700 observateurs nationaux et internationaux, dont notamment l'Union européenne,

la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), et 32 de l'Union africaine.

## SOUDAN

### Plus de 200 morts dans trois districts du Soudan (ONG)



Plus de 200 personnes ont été tuées par les Forces de soutien rapide (FSR) dans trois districts de l'ouest du Soudan, a annoncé dimanche l'ONG Union des médecins soudanais.

Selon le personnel médical, "plus de 200 personnes, dont des femmes et des enfants", dans les districts d'Ambro, de Sarba et d'Abu Kamra ont été victimes des FSR.

"Il s'agit d'une violation flagrante du droit humanitaire et international", a souligné l'ONG.

La situation au Soudan s'est aggravée en avril 2023 en raison de désaccords entre le président du Conseil de souveraineté du pays et commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo. Les affrontements qui ont éclaté à Khartoum se sont rapidement étendus à d'autres régions du pays. Selon les estimations des experts, le conflit a fait au moins 40.000 morts et poussé près de 14 millions de Soudanais à l'exil, beaucoup se trouvant au bord de la famine.

Actuellement, la situation la plus difficile est signalée au Darfour et au Kordofan, zones principalement contrôlées par les FSR.

## LÉGISLATIVES EN CÔTE D'IVOIRE

### Fermeture des bureaux de vote après une journée de faible affluence



Les bureaux de vote ont fermé samedi soir après une journée de faible affluence à Abidjan lors des élections législatives ivoiriennes.

Les bureaux ont ouvert de 8H à 18H GMT, parfois avec du retard. Dans les quartiers abidjanais de Yopougon et du Plateau notamment, moins de 100 personnes avaient voté sur quelque 400 inscrits dans chaque bureau.

Les résultats provisoires seront annoncés dès samedi soir, selon la Commission électorale indépendante (CEI).

Lors des précédentes législatives début 2021, le taux de participation s'élevait à 37,88%, soit un taux équivalent à celui de 2016.

L'Assemblée nationale, renouvelée tous les cinq ans, compte actuellement une majorité de députés du parti au pouvoir.

Plus de huit millions d'électeurs étaient attendus samedi aux urnes, deux mois après la présidentielle largement remportée par Alassane Ouattara, au pouvoir depuis 2011.

Composée de 255 sièges, l'Assemblée nationale ivoirienne compte aujourd'hui 163 députés du RHDP, 66 du PDCI, 18 du PPA-CI et 4 indépendants. Quatre sièges ne sont pas occupés. Sur les 1.370 candidats retenus aux législatives, 181 sont des femmes.

## DRONES ISRAËLIENS FABRIQUÉS AU MAROC

### Une militarisation aux lourdes implications régionales

L'inauguration d'une usine de production de drones israéliens au Maroc marque une nouvelle étape dans la coopération militaire entre Rabat et Tel-Aviv, suscitant de vives interrogations quant à ses implications sécuritaires et géopolitiques.

Implantée à Benslimane, à une cinquantaine de kilomètres de Casablanca, cette unité industrielle est spécialisée dans la fabrication de drones à vocation d'espionnage, de surveillance et d'attaque.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des accords conclus en 2021 lors de la visite de l'ancien ministre israélien de la Défense, Benny Gantz.

L'usine est opérée avec le concours de Blue-Bird Aero Systems, filiale d'Israel Aerospace Industries (IAI), et produira notamment les drones SpyX, réputés pour leur capacité de surveillance de longue durée et leurs frappes ciblées.

Outre les SpyX, d'autres systèmes tactiques seront fabriqués, renforçant les capacités de reconnaissance, de renseignement et d'interception des Forces armées royales marocaines (FAR).

Une évolution qui soulève de sérieuses préoccupations, tant sur



le plan régional que sur celui du respect du droit international.

Selon plusieurs observateurs, cet arsenal ne répond pas à des besoins strictement défensifs.

Il servirait principalement à renforcer le contrôle militaire du Maroc sur le Sahara occidental, où les essais de drones ont été signalés dans la région de Smara, transformée en véritable laboratoire militaire.

Le rapport 2025 du Bureau sahraoui de coordination de l'action contre les mines (SMACO) fait état de 123 attaques de drones ayant causé la mort de plus de 160 personnes, principalement des civils sa-

hraouis. Ces chiffres alarmants ont été dénoncés par plusieurs organisations internationales, dont Who's Profits, qui pointe une complicité implicite des entreprises impliquées.

La coopération maroco-israélienne s'étend également à l'espace, avec l'intégration de technologies de satellites espions Ofek 13, en partenariat avec des groupes européens comme Airbus et Thales.

Par ailleurs, des cadres des FAR marocaines bénéficient de formations en Israël afin de développer une expertise locale en matière de défense technologique.

Cette orientation militaire contraste fortement

avec le discours officiel du Maroc se présentant comme un acteur de paix et de stabilité régionale.

De nombreuses voix estiment que cette alliance renforce une logique expansionniste et accentue les tensions avec les pays voisins, notamment l'Algérie.

Sur le plan interne, les conséquences de cette normalisation militaire suscitent également une contestation croissante.

Des associations de la société civile dénoncent la cession progressive de la souveraineté nationale et les retombées économiques et sociales négatives pour la population marocaine.

La fabrication de drones israéliens au Maroc apparaît ainsi comme le symbole d'un choix stratégique lourd de conséquences, tant pour la stabilité régionale que pour l'avenir du peuple marocain, de plus en plus exposé aux répercussions d'une politique sécuritaire controversée.

A.M

## PALESTINE

### La Russie réitère son engagement en faveur de la solution à deux Etats au Moyen-Orient

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a réitéré l'engagement de son pays en faveur de la solution à deux Etats au Moyen-Orient, affirmant qu'il était difficile d'imaginer une autre option à même de garantir la paix dans la région.

Dans un entretien accordé dimanche à l'agence de presse russe TASS, le chef de la diplomatie

russe a indiqué que "la Russie était toujours engagée en faveur d'un règlement juste du conflit au Moyen-Orient, fondé sur le cadre juridique universellement reconnu".

Il a ajouté que "l'essentiel est de réparer l'injustice historique et de permettre la création d'un Etat palestinien viable", avertissant que "sans résoudre ce problème, il est

difficile d'imaginer ce qui pourrait garantir une paix durable à toutes les autres nations du Moyen-Orient". Saluant, par ailleurs, les efforts de la médiation internationale en vue de préserver le cessez-le-feu en vigueur, Lavrov a noté, toutefois, que la situation à Gaza demeure instable et qu'il était encore trop tôt pour parler d'une paix durable.

### Suède: une manifestation à Stockholm contre la poursuite des violations sionistes à Ghaza

Une manifestation populaire a été organisée dimanche soir, dans la capitale suédoise Stockholm, pour dénoncer et rejeter les violations continues par l'entité sioniste de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

Selon l'agence de presse Wafa, des centaines de personnes se sont rassemblées sur la place Odenplan à Stockholm en réponse aux appels lancés par plu-

sieurs organisations de la société civile pour protester contre les frappes de l'armée sioniste sur Ghaza.

Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles condamnant le meurtre d'enfants à Ghaza et le bombardement d'écoles et d'hôpitaux, tout en appelant au respect du cessez-le-feu et à la fin de la famine.

Les manifestants ont égale-

ment appelé à la fin du génocide perpétré par l'entité sioniste à Ghaza et ont exigé l'arrêt des ventes d'armes à l'entité sioniste.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, le 10 octobre dernier, au moins 406 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1 118 autres ont été blessés, selon les autorités de santé palestiniennes.

### Près de 1.000 violations du cessez-le-feu par l'armée sioniste enregistrées à Ghaza

L'entité sioniste a violé 969 fois le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier à Ghaza, a dénoncé dimanche le bureau des médias de l'enclave palestinienne.

Parmi ces incidents, 455 frappes aériennes ou d'artillerie, 298 tirs visant des civils ou leurs habitations, ainsi que des intrusions de blindés sionistes et des

destructions de bâtiments résidentiels ou administratifs ont été dénombrés, selon la même source.

Le bilan humain est lourd: 418 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1.140 autres blessés, depuis le cessez-le-feu.

Les autorités locales ont également dénoncé les entraves systé-

matiques par l'armée sioniste de l'acheminement de l'aide humanitaire vers Ghaza. Selon elles, seul 42% des besoins minimaux de la population ont pu être couverts, laissant l'enclave confrontée à une "pénurie aiguë" de nourriture, de médicaments, d'eau et de carburant. La situation ne fait que s'aggraver avec l'arrivée de l'hiver.

## KOSOVO

### Début des élections législatives anticipées

Les électeurs kosovars ont commencé dimanche à voter pour des élections législatives anticipées, avec l'espoir de dégager une majorité claire pour sortir de la crise politique dans laquelle le pays est plongé depuis dix mois.

A 11H00 (10H00 GMT), 8,27% des citoyens avaient voté, un taux de participation globalement conforme à celui des élections de février, qui n'avaient enregistré que 40,6 % de participation.

Dans une chambre divisée, les députés ont eu besoin de plus de 50 séances pour se mettre d'accord sur un président du Parlement, et jamais aucune coalition n'a réussi à être formée, ni aucun gouvernement élu par le parlement, comme le prévoit la Constitution. Il a donc fallu se résoudre à des élections anticipées.

Faisant figure de favori, le Premier ministre sortant, Albin Kurti, espère, après une campagne express de deux semaines, "gagner largement" et "dépasser les 50%", a-t-il déclaré récemment à des médias. Au total, plus de deux millions d'électeurs sont appelés à voter dont plusieurs dizaines de milliers inscrits à l'étranger. Outre les trois grands partis, les électeurs doivent aussi se décider pour les 20 sièges réservés aux minorités.

## BIRMANIE

### Organisation des élections générales de 2025

Des équipes d'observation électorale de plusieurs pays sont arrivées en Birmanie pour superviser le scrutin. Les dernières élections générales en Birmanie se sont tenues en novembre 2020.

La Birmanie a lancé ses élections générales de 2025 avec la première phase qui s'est tenue dimanche.

Les élections générales sont prévues en trois phases, la deuxième étant fixée au 11 janvier 2026, suivie de la troisième le 25 janvier.

Le scrutin couvrira un total de 692 circonscriptions à travers le pays. Environ 5.000 candidats issus de 57 partis politiques sont en lice pour obtenir des sièges au Pyithu Hluttaw (Chambre basse du Parlement) et à l'Amyotha Hluttaw (Chambre haute) de l'Union du Myanmar ainsi qu'aux Hluttaws des Etats et des régions (Parlements des Etats et des régions).

Une fois que ses membres sont élus lors de l'élection, le nouveau Parlement de l'Union (le Pyithu Hluttaw et l'Amyotha Hluttaw) élira ensuite un nouveau président, qui formera un nouveau gouvernement de l'Union.

Selon la Commission électorale de l'Union, un total de 21.517 bureaux de vote ont été mis en place à l'échelle nationale pour ces élections générales. Selon le ministre birman de l'Information, les citoyens birmanis résidant à l'étranger ont déjà voté par anticipation dans les ambassades et consulats à l'étranger.

## AFGHANISTAN-TADJIKISTAN

### L'Afghanistan enquête après un affrontement meurtrier à la frontière avec le Tadjikistan

L'Afghanistan coopère avec le Tadjikistan et enquête sur un affrontement à la frontière entre les deux pays qui a fait cinq morts, dont deux gardes-frontières tadjiks, a déclaré samedi le ministre afghan des Affaires étrangères, Amir Khan Muttaqi.

Jeudi, le Comité de sécurité nationale tadjik avait annoncé que trois hommes armés avaient franchi "illégalement" la frontière dans la province tadjike de Khatlon, voisine de l'Afghanistan. A la suite d'un affrontement avec les gardes-frontières tadjiks, ces trois personnes ont été tuées, avait précisé le Comité, mais deux gardes-frontières ont également perdu la vie.

"Récemment, des incidents se sont produits à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, sur le territoire tadjik", a déclaré le ministre afghan.

"Nous avons entamé une enquête sérieuse à ce sujet. J'ai parlé au ministre des Affaires étrangères tadjik et nous travaillons ensemble pour prévenir de tels incidents", a-t-il ajouté.

"Nous craignons que des cercles malveillants veuillent détruire les relations entre deux pays voisins", a-t-il précisé.

APS

## ORAN

Ouverture de la 3<sup>e</sup> édition Salon national de la photographie

La troisième édition du Salon national de la photographie a été inaugurée, samedi soir, à la Maison de la culture et des arts « Zeddour Mohamed Ibrahim El Kacem » d'Oran, sous le slogan « Le rythme de la vie à travers l'objectif d'un photographe ». Cette édition réunit près de 24 photographes issus de plusieurs wilayas du pays, présentant des œuvres réalisées à différentes périodes et lors d'événements variés, à l'aide de matériels divers.



L'ensemble des travaux exposés témoigne de riches expériences dans l'art photographique, alliant créativité, authenticité des sujets et techniques visuelles modernes. Selon les organisateurs, cette manifestation culturelle constitue une occasion de mettre en valeur la créativité des photographes et de retracer les différentes étapes de l'évolution de l'image.

Celle-ci suscite un intérêt croissant auprès des différentes catégories de la société, en ce qu'elle immortalise les événements marquants, documente le quotidien et conserve la mémoire collective. Devenue un rendez-vous annuel, cette manifestation vise à soutenir l'art de la photographie, à offrir aux jeunes amateurs des espaces d'expression

pour exposer leurs talents et à favoriser les échanges avec les professionnels afin de partager les expériences et d'élever le niveau de cet art, a indiqué la commissaire du salon, Mme Besma Nekkaz. L'exposition présente une collection riche d'environ 100 photographies de formats variés, dont certaines en noir et blanc.

Ces clichés mettent en lumière la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, matériel et immatériel, ainsi que des paysages naturels de différentes régions du pays, traduisant la passion des photographes pour la beauté de l'Algérie et leur volonté de la promouvoir. Prévus jusqu'au 29 décembre, cette édition permet également aux visiteurs de découvrir l'univers de la photographie à travers l'exposition de collections et d'appareils photographiques

retracant l'évolution de cet art visuel, qui continue de séduire des publics de tous âges et de tous horizons sociaux et éducatifs. Le programme de la manifestation comprend aussi un atelier interactif de formation destiné aux jeunes, des intermèdes poétiques, ainsi que des sorties touristiques vers le site archéologique de Santa Cruz, sur les hauteurs du mont Murdjadjo, et la plage de Kristel.

Ces sorties permettront aux participants de réaliser des clichés qui seront conservés dans les archives de la Maison de la culture et des arts, selon les organisateurs. La troisième édition du Salon national de la photographie s'achèvera par une soirée artistique de style oranais, animée par l'Orchestre de l'artiste kouider Berkan, accompagnée d'un défilé de mode.

## EL-OUED

Ouverture de la 4<sup>e</sup> édition du Festival international du monodrame féminin

La 4<sup>e</sup> édition du Festival international du monodrame féminin s'est ouverte samedi soir à la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi d'El-Oued.

Des artistes représentant, outre l'Algérie (pays hôte), la Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Mauritanie, la Jordanie, le Liban, l'Allemagne, la Côte d'Ivoire et la République arabe sahraoui démocratique (RASD), prennent part au Festival placé sous le slogan "L'Algérie, portail du monodrame", a déclaré son commissaire Nabil Ahmed Messai, en marge de la cérémonie d'ouverture.

Onze (11) œuvres théâtrales sélectionnées parmi 50 issues de plus de 25 pays, se disputeront, durant cinq jours (27-31 décembre), les prix du Festival dont la 4<sup>e</sup> édition est dédiée à la comédienne Fatiha Soltane, a-t-il ajouté.

Le programme du Festival comprend également six ateliers de formation (l'écriture dramatique, l'expression corporelle, la mise en scène et la scénographie), des rencontres animées par des spécialistes, ainsi que des représentations de théâtre de rue, a fait savoir M. Messai.

## MASCARA

## Première édition du Journée nationales du clown et d'illusionnisme à partir de lundi

Le Théâtre régional Bachir-Zehaf de Mascara accueillera, à partir de lundi, les activités de la première édition des Journées nationales du clown et de l'illusionnisme destinées aux enfants, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée à l'initiative du théâtre régional, à l'occasion des vacances d'hiver, verra la participation de cinq troupes artistiques issues des wilayas de Mascara, Ain

Defla, Oran et El Oued, ainsi que d'artistes spécialisés dans les jeux de prestidigitation de plusieurs wilayas du pays, a souligné la même structure culturelle.

Le programme de cet événement culturel, qui s'étalera sur une semaine, comprend des spectacles acrobatiques et récréatifs, des numéros de prestidigitation, ainsi que l'organisation d'un atelier de formation sur le thème du "théâtre d'objets", qui sera enca-

dré par l'artiste Baâtouche Noureddine. Cet atelier s'adressera aux enfants âgés de 10 à 14 ans, selon la même source.

L'objectif de l'organisation de ces journées est de proposer des actions de sensibilisation et d'éducation au profit des enfants à travers des spectacles acrobatiques et ludiques, tout en leur permettant de passer des moments agréables durant les vacances d'hiver, a conclu la même source.

## 18E FNTP

## Le T.R de Biskra entre en compétition avec le spectacle "Ghadbat El Bey"

Le Théâtre régional de Biskra est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 18<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (FNTP) avec la pièce "Ghadbat El Bey" (La colère du Bey), œuvre théâtrale épique qui retrace une période charnière de l'histoire de l'Algérie à travers la résistance anticoloniale d'Ahmed Bey à Constantine. Mis en scène par Karim Boudechiche sur un texte de Hamid Allaoui et un traitement dramaturgique de Saïd Boulmerka, le spectacle met en scène la résistance armée de Ahmed Bey en 1836 à Constantine, avant la chute, un an plus tard, de cette ville de l'est algérien aux mains des forces coloniales françaises. Servi par une dizaine de comédiens issus, pour la plupart du T.R de Biskra, ce spectacle qui s'inscrit dans le registre du théâtre de mémoire, établit le lien entre la résistance populaire menée à Constantine par Ahmed Bey, personnage incarné par Tarek Louiz et le déclenchement de la Révolution de novembre 1954. Investis pleinement dans un antagonisme apparent, les comédiens notamment Saïd Djenane, Hamza Diab et Baya Mohamedi, ont porté brillamment un texte dense, déroulé en suivant une chronologie historique, de manière à recréer le conflit et les "prises de bec" entre Ahmed Bey et les autorités coloniales.

À travers l'exécution de plusieurs tableaux revoyant à différents situations de la résistance de Ahmed Bey, le spectacle revient sur la victoire de Ahmed Bey de 1836, avant de replier ses troupes dans les Aurès, pour mieux s'organiser aux côtés d'autres résistants de la région.

Face au blocus imposé par l'armée coloniale dans les Aurès, Ahmed Bey se rend à Biskra- le temps d'une pause tactique- afin de réorganiser son armée.

Empruntant le langage cinématographique, le metteur en scène a adopté une "fusion" des langages cinématographique et théâtral, en utilisant un "découpage technique", inspiré du 7<sup>e</sup> Art, incluant des notions de format et de cadrage, notamment. Avec une mise en scène privilégiant l'atmosphère et dégageant deux espaces scéniques distincts (le palais et le maquis), la scénographie a consisté en un décor minimaliste et statique, avec comme arrière-plan des arcades suggérant un palais de l'époque.

Le metteur en scène a expliqué que sa vision scénique permet des "chevauchements de temps et d'espace" ainsi que des "effets" de distanciation pour permettre aux comédiens une fluidité des mouvements dans l'ensemble de l'espace scénique, dominé par le palais suggéré par une arcade, implantée au milieu de la scène.

Soutenu par une bande son, signée Abdelkrim Khomri, qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques et les fortes émotions de la trame, avec notamment des chants patriotiques réarrangés, l'éclairage feutré et sombre a participé davantage à recréer les atmosphères et les différentes situations rendus dans le spectacle.

Ouvert le 22 décembre, le 18<sup>e</sup> FNTP se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances", avec au programme, 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences, master classes et spectacles de rue.

## Présentation à Alger de la pièce "Palestine trahie"

La pièce théâtrale "Palestine trahie" relatant la barbarie commise par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, a été présentée, samedi soir à Alger, à l'occasion du 18<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (FNTP).

Mise en scène par Ahmed Rezzak et inspirée de textes de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, la pièce propose une vision contemporaine, faisant notamment intervenir des chorégraphies, expressives de la poétesse Khadidja Guemiri.

Tirée du "cadavre encerclé" et "Palestine trahie", de Kateb Yacine, la pièce présentée par le Théâtre régional de Tizi Ouzou et interprétée par une pléiade de comédiens, retrace les crimes abjects de l'entité sioniste, la spoliation des terres et des maisons des Palestiniens, et leur privation de leur droit à la vie.

Le peuple palestinien ne se laissant pas faire, va alors se révolter, revenant chaque fois se ressourcer de la Révolution algérienne et de la résilience de son peuple, comme ce retour interférant au milieu de la trame, qui ramenait les personnages vers les massacres du 8 mai 1945.

## BLIDA Ouverture du Festival de la musique et de la chanson aroubi

La 8e édition du Festival de la musique et de la chanson aroubi s'est ouverte à Blida, marquée par une organisation remarquable et en présence d'un public nombreux, témoignant de l'intérêt croissant pour ce genre musical authentique.



Ce festival, dont l'ouverture a été supervisée par la représentante de la ministre de la Culture et des Arts, ainsi que par le wali, Djamel-Eddine Hashas, a rendu hommage à l'artiste, Mohamed Toubal, décédé le 31 juillet 1993 à l'âge de 48 ans.

A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a souligné, dans un discours lu en son nom par sa représentante, Tastani Tayan, que la ville de Blida est "le berceau de l'art aroubi authentique, transmis de génération en génération, et devenu partie intégrante de son identité culturelle". Elle a estimé que rendre hommage à l'artiste défunt Mohamed Toubal, figure du genre aroubi et fondateur de l'association culturelle "Al Najma", "n'est pas seulement un geste de fidélité, mais un acte culturel conscient qui consacre la culture de la reconnaissance et exprime une vision inspirée du passé pour construire le présent et envisager l'avenir, tout en reliant la poésie populaire en tant qu'art au-

thentique aux valeurs de la révolution, de l'héroïsme et de la dignité nationale". Outre l'hommage rendu à la famille du défunt, cet événement a permis de rendre hommage à Mohamed Belguirbi, auteur et parolier de nombreuses chansons interprétées par des artistes de Blida, tels que la chanson "Ki kant Blida aswar wa beban" du regretté Mohamed Toubal, ou encore "Jawharat al-Jazair Blida al-Naiha" du regretté Rachid Nounni.

La soirée d'ouverture a connu un grand succès avec des familles qui n'ont pas hésité à se rendre à la salle de théâtre "Mohamed El Touri", bondée où le public a pu apprécier les prestations artistiques exceptionnelles de l'association culturelle "Al-Widadia" et de l'association culturelle et artistique "Dar Al-Gharnatia" de Kolea, ainsi que la remarquable performance de l'artiste Manal Gharbi, qui a ravi les spectateurs et a fait revivre l'atmosphère des chansons aroubi.

Le directeur du festival, Mohamed Belarbi, a déclaré que cette édition, comme la précédente, mettrait l'accent sur la mise en valeur des jeunes talents en leur offrant la possibilité de participer au concours artistique organisé chaque soir.

A cette occasion, il a invité les familles à assister aux soirées du festival, qui seront animées par de nombreuses associations culturelles et des artistes spécialisés dans la chanson et la musique Aroubi.

Ce festival, qui se clôturera mercredi prochain au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, à Alger, vise à encourager les jeunes talents, à renforcer la présence de la chanson aroubi sur la scène culturelle, et à créer un espace artistique qui rassemble les générations et contribue à consolider l'identité culturelle algérienne, selon les organisateurs.

APS

## TIMIMOUN

### Clôture de la 17<sup>e</sup> édition du Festival culturel national d'Ahellil avec la distinction des lauréats

La 17<sup>e</sup> édition du Festival culturel national d'Ahellil s'est clôturée samedi soir à l'"Oasis-Rouge" Timimoun, par la distinction des spectacles artistiques lauréats des diverses compétitions.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture, tenue au théâtre de plein air en présence d'un public nombreux, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a mis en avant l'importance de cette manifestation culturelle dans la préservation de l'Ahellil classé sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et dans le renforcement de l'identité culturelle de la région.

Il a, à cette occasion, salué les efforts des organisateurs et de tous les acteurs ayant contribué au succès de cette édition. Les résultats annoncés par le jury ont attribué le premier prix à l'"association de folklore populaire" de la commune de Timimoun, alors que le deuxième et le troisième prix sont revenus respectivement à l'"association culturelle Taoumet" (Timimoun) et à l'"association culturelle Tigouraine" (Ouled-Saïd).

Concernant le concours du meilleur joueur des deux instruments traditionnels "Tamdja" et "Bangueri", utilisés dans l'interprétation de l'Ahellil, le premier prix a été remporté par Boudjema Agmassine, devant M'hamed Dahmi, classé deuxième. Organisé du 23 au 27 décembre, ce Festival a compris des soirées musicales animées par les troupes en lice, des spectacles folkloriques, en plus d'une exposition de produits d'artisanat traditionnel, qui a offert aux artisans locaux l'opportunité de présenter et vendre leurs produits, à une période de l'année marquée par un flux touristique important. Des participants à cet événement, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et placé sous le slogan "Ahellil, le chant ancestrale de Gourara: Détente des âmes", en hommage au défunt Mohamed Bakada, dit "Babihi", l'un des figures emblématiques de l'Ahellil, ont saisi cette occasion pour appeler à la création d'une plateforme numérique interactive et multilingue destinée à documenter les paroles d'Ahellil. Ils ont, en outre, plaidé pour un renforcement du rôle de ce patrimoine dans la promotion de la culture nationale sur la scène internationale, ainsi que le développement de jumelages culturels.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: ..../2025 NIF 099826019002719

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

**Équipement d'une école coranique au pôle urbain d'elomaria**  
Cas de soumissionnaire seul.

- Capacité professionnelle: Copie registre du commerce visé par CNRC (code équipement bureautique)
- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 4 000.000.00 DA. Il s'agit du moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire à partir de 2018. Le chiffre d'affaire sera justifié par des bilans financiers + C20.
- Référence professionnelles : ayant réalisées, au moins un projet de même nature à partir de 2018 d'un montant de 8.000.000.00 DA ou plus
- Présentation du catalogue en photo couleur suivant les descriptifs du cahier des charges signé et cacheté par le soumissionnaire
- **Délai de garantie minimal (24) mois**

#### Cas de groupement :

- Le chef de fil doit être majoritaire et les membres du groupement doivent posséder un registre du commerce visé par CNRC (code équipement bureautique)
- Les références professionnelles: L'un des membres de groupement.
- Le chiffre d'affaire : cumul des moyens des chiffres d'affaire des membres de groupement.
- Présentation du catalogue en photo couleur suivant les descriptifs du cahier des charges signé et cacheté par le chef de file.
- **Délai de garantie minimal (24) mois**

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Médéa**

Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

#### Dossier de candidature:

- A/Capacités professionnelles : les documents demande article 08 page 13
- b) L'offre technique comprend : les documents demande article 08 page 13
- c) L'offre financière comprendra : les documents demande article 08 page 13
- Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 12.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° .../2025**

**Équipement d'une école coranique au pôle urbain d'elomaria**

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE

ET EVALUATION DES OFFRES »

Adressées à: Monsieur le Directeur des Équipements Publics

Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture de plus fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14,00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة السكن والعمران والمدينة وتهيئة العمرانية

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء لولاية البويرة

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Brouia

## MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le marché de réalisation n°13/DUAC du 13/05/2025.
- Vu l'ODS n°01 de démarrage des travaux du 14/05/2025.
- Vu l'expiration des délais contractuels le 15/09/2025.
- Vu la mise en demeure administrative n°01 en date du 15/10/2025, n°3886/DUAC/998/SC/2025.
- Vu la mise en demeure n°01 par voie de presse du 02/11/2025 ;

L'entreprise GROUPEMENT NEXBEN représenté par son gérant **Monsieur SAIDANI SAMIR**, siège social **CITE 1100 LOGTS, Bt n°84, Appt n°01 Dar El Beida, Alger** titulaire du marché relatif au projet : **lot n°03 : travaux de protection et traversées des différents réseaux, zone (A) d'une surface de 130 HA, Zone Industrielle Dirah**, visé par le contrôleur budgétaire de la Wilaya en date du **12/05/2025** sous le **n°1051**, approuvé par le maître de l'ouvrage en date du **13/05/2025** sous le **n°13** est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de respecter le planning des travaux afin d'achever la totalité des travaux objet de votre marché dans les plus brefs délais.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

# Programme de la soirée

**TF1 21:10**

**Joséphine, ange gardien - Saison 22**



Lisa travaille à la piscine du Dôme sous l'autorité de Vincent, le directeur, qui veut la licencier parce qu'elle prend trop de liberté avec son emploi du temps. Mère célibataire, elle a un lien fusionnel avec sa fille Colline. Mais alors que cette dernière vient d'obtenir son diplôme, Paul, son père, aux abonnés absents depuis 15 ans, réapparaît dans leur vie. Colline, désireuse de mieux connaître son père, part avec lui quelques jours à Paris laissant Lisa seule et dévastée avec Joséphine. L'ange gardien remarque que la pauvre Lisa n'a personne dans sa vie, pas d'ami, et un travail qui menace de tourner court.

**France 2 21:10**

**Meurtres au paradis Saison 1**



Richard Poole, enquêteur de la police londonienne, est envoyé sur l'île de Sainte-Marie, dans les Caraïbes, afin d'enquêter sur le meurtre d'un policier britannique. Alors qu'il n'a jamais quitté Londres et qu'il déteste la chaleur, Richard va avoir du mal à s'adapter. Camille Bordey, une jeune policière française qui travaille sur place, mène l'enquête à ses côtés. Malgré leurs caractères opposés, les deux enquêteurs tentent de résoudre leur affaire. En créant la série, Robert Thorogood s'est inspiré d'un fait divers de 2007, survenu au cours de la Coupe du monde de cricket.

**France 3 21:10**

**Famille je vous aime**



Tout au long de sa carrière, Michel Drucker a interviewé les parents de ses invités pour comprendre leur parcours. Il a tissé des liens avec chacune de leur famille. Voilà comment est née l'idée de "Famille je vous aime". Pour ce deuxième numéro, Michel Drucker recevra Alain Souchon et Laurent Voulzy, entourés de certains de leurs fils, et Chantal Ladesou, accompagnée de son mari et sa fille. Il y aura également Josiane Balasko et sa fille Marilou Berry, Frank Lebeuf, avec sa femme et ses enfants ; Alex Vizorek et son père, mais aussi Julien Clerc et Gérémy Crèveville dont les récents disques et spectacles abordent ce sujet.

**CANAL+ 21:07**

**Monarch: Legacy of Monsters Saison 1**



Dans un monde encore sous le choc des destructions apocalyptiques causées par les combats titanesques entre Godzilla et les Titans, Monarch: Legacy of Monsters plonge au cœur d'une conspiration familiale et scientifique qui s'étend sur trois générations. Alors que les ruines de San Francisco fumant encore, deux frères et sœurs, Cate (Anna Sawai) et Kentaro (Ren Watabe), découvrent que leur père disparu leur a laissé bien plus qu'un héritage de questions sans réponses. Leur quête pour percer ses secrets les mène sur la piste de Monarch, une organisation clandestine dédiée à l'étude – et à la dissimulation – des créatures colossales qui hantent les légendes et les cauchemars de l'humanité.

**6 21:10**

**Pandore**



Ils sont douze, cinq femmes et sept hommes, à s'être lancés dans cette épopée qui revisite l'univers de la mythologie grecque. Agés de 21 à 72 ans, ils ont chacun des capacités intellectuelles ou physiques qui pourraient leur permettre de l'emporter. Alban, Alexandre, Brigitte, Bruno, Coralie, Elena, Fiona, Franck, Giovanni, Loïc, Reda ou encore Virginie affrontent des défis inspirés des mythes les plus célèbres pour remporter une offrande d'une valeur de 100 000 euros. Qui du gagnant de jeux télévisés, de la restauratrice, de la technicienne en finances ou encore du pizzaiolo parviendra au bout du défi ?

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2890

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2								1	3									5
	3			9				7		2			6					4
		7				9					7							8
				9	5	8							6	3	7			
	9		1	4			6			4		9		5				8
			7	6	2							4	2	8				
		1				2					4					2		
	8			4			5		3		1			5			9	
6								4		8								1
							5	1										
							2											8
							3	9										
1								8		2								5
	6			1				9			6			7				4
		4			1							8						6
				1	4	5							1	6	9			
	9		7		2			8			4		8		7			9
			8	9	3								5	4	2			
		3					9				4					3		
	7						6					8			9			1
4								1		3								2

Horizontalement:  
1 - Spécialiste des bourses  
2 - N'ira pas plus loin - Complètement dépassé  
3 - Ordonnance - Germandrée - Agréer  
4 - Farces théâtrales - Ile atlantique  
5 - Personnel - Mauvaises mères proverbiales  
6 - Commissions - Rendit le parquet brillant  
7 - A compter désormais - Ongion - Thérapeute spécialisé  
8 - Touffu - Propre aux grandes occasions  
9 - Suite de mailles - Obligé - Mode de cinéma  
10 - Passe pour voir - Américain réputé riche

Verticalement:  
A - Moyen de chauffage  
B - Couvra  
C - Père du Niagara - Pas les autres  
D - C'est le numéro 58 - Voisine de Lille - A moitié sénile  
E - Tiras parti  
F - Mis plus haut - Rendue difforme  
G - Elle passe son temps à la plage  
H - Bien à toi - Passent au large  
I - Ronger - Très peu couverte  
J - Atome qui n'est pas neutre - Insecte vampire  
K - Rendre consommable - Se créa des illusions  
L - Pièce de maintien

### Mots croisés n°2890

François Rabelais

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



"Ignorance est mère de tous les maux."



## EQUITATION - COUPE D'ALGÉRIE - SAUT D'OBSTACLES

### Les clubs «Haras Élégance» de Tipaza (juniors) et «l'Ecurie Sétifienne» (cadets) sacrés

Les clubs "Haras Élégance" de Tipaza juniors et l'Ecurie Sétifienne cadets ont remporté les trophées de la coupe d'Algérie par équipes de saut d'obstacles, clôturée samedi soir au centre équestre de la Mitidja de Blida, après trois journées de compétition.

L'équipe junior du club Haras Élégance de Tipaza, avec ses cavaliers Younes Ferradj, Mehdi Benameur et les frères Boutrik Islam et Adem, ont dominé l'épreuve sur des obstacles de 1,20 mètre, devant le club hippique de Bordj El Kifan. La troisième place du podium est revenue à l'équipe de l'étoile de l'Est de Constantine.

En cadets sur des obstacles de 1,10 m, les cavaliers du club de l'Ecurie Sétifienne se sont illustrés de fort belle manière en décrochant la première place devant ceux du CH Mitidja Blida et la ferme équestre Zahraya d'Alger.

Les deux finales ont regroupé les huit meilleurs clubs en cadets et juniors qui ont réa-

lisé le moins de pénalités lors des deux tours éliminatoires disputés jeudi et vendredi.

Cette compétition a été jugée d'un niveau technique "appréciable" par le directeur de la compétition, Abdelhamid Moussaoui, et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale et une organisation parfaite.

Le président du club organisateur "CH Mitidja de Blida", Anis Diafi, a affirmé que l'hippisme national ne fait que progresser, grâce aux efforts fournis par tous les intervenants dans ce domaine, déclarant que "nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, qui dé-

montre que le saut d'obstacles en Algérie est sur la bonne voie". Il a tenu également à remercier les autorités de la wilaya de Blida qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive.

En marge de cette compétition, plusieurs épreuves de formation ont été organisées pour des cavaliers âgés de 10 ans et plus sur des obstacles de 80 centimètres, selon les organisateurs.

Une trentaine de couples cavaliers-chevaux des meilleurs clubs équestres du pays ont pris part à cette épreuve de coupe cadets et juniors par équipes, au grand bonheur des mordus du cheval.

Les lauréats ont été récom-



pensés par des trophées et médailles, lors d'une cérémonie en présence de membres de la FEA

et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Blida.

## ECHecs

### Le Championnat national division Une fixé demain à Oran

Le Championnat national par équipes de division 1 seniors messieurs des échecs aura lieu, du mardi à samedi prochains au village méditerranéen d'Oran, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération algérienne de cette discipline.

Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue d'Oran, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la DJS d'Oran, verra la participation de plus de 80 échéphiles, issus de 16 équipes.

La direction de ce championnat national, disputé selon le système toutes rondes à la cadence de 90 minutes au finish avec l'ajout de 30 secondes, homologué par la Fédération internationale des échecs, sera assurée par Announ Nasreddine et l'arbitre international Ali Benyamina, assisté de cinq autres arbitres fédéraux.

Le vainqueur de ce Championnat représentera l'Algérie au Championnat arabe des clubs champions, prévu en 2026 dans une ville qui sera désignée ultérieurement.

Le tournoi d'accession de la division 2 débutera le 31 décembre sur le même lieu à Oran, avec la participation de 18 clubs, qui se disputeront les deux billets mis en jeu pour accéder en division 1, rapelle-t-on.

## KEMPO - COUPE D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES

### Le club d'Aïn Tagourait de Tipaza s'adjuge le trophée

Le club d'Aïn Tagourait de Tipaza a remporté le trophée de coupe d'Algérie de Kempo par équipes filles et garçons, clôturée samedi soir au palais des sports "Hamou Boutlelis" d'Oran.

Cette compétition de trois jours a permis aux athlètes d'Aïn Tagourait de confirmer leur domination sur le Kempo algérien, en plaçant leurs athlètes sur pratiquement l'ensemble des podiums, dans les spécialités Kata sans arme et avec arme et en self défense et semi-kempo, devant ceux du Chabab Aïn Beïda de Oum El Bouaghi et la Sûreté de wilaya de Mascara.

## SKI

### Coup double pour l'Autrichienne Julia Scheib, vainqueur du géant de Semmering

Victoire et place de leader de la spécialité pour l'Autrichienne Julia Scheib qui a fait coup double à domicile en remportant samedi le géant de Semmering, son troisième succès de la saison, tirant profit du zéro pointé de la Néo-zélandaise Alice Robinson, qui a chuté sans gravité.

Après Sölden et le Mont-Tremblant, Semmering: pour gagner son 3e géant de l'hiver, Scheib, 27 ans, a devancé la Suisse Camille Rast, 2e à 14 centièmes,

Le niveau de cette édition a été qualifié de "moyen" chez les filles et "appréciable" chez les garçons, selon le président de la Fédération algérienne de Kempo, Khalid Fliti, qui a relevé le bon niveau de certaines finales.

Les meilleurs athlètes filles et garçons ont été sélectionnés pour renforcer la sélection nationale, appelée à représenter l'Algérie au championnat du monde, prévue le mois d'avril prochain en Turquie.

Cette compétition nationale d'art martial, organisée par la ligue de la wilaya d'Oran de Kempo, en collaboration avec la

Fédération algérienne de Kempo, a enregistré la participation de 300 athlètes (110 filles 190 garçons) dans les spécialités kata sans arme et avec arme et en self défense et semi kempo, issus de 35 clubs relevant de 19 ligues de wilayas.

Les lauréats de chaque catégorie ont été récompensés par des trophées et médailles, lors d'une cérémonie de clôture tenue en présence des membres de la Fédération algérienne de Kempo et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

et la Suédoise Sara Hector (3e), qui avait réalisé le meilleur temps de la première manche mais échoue à 40/100e.

La star américaine Mikaela Shiffrin a dû de son côté se contenter de la 6e place (-1:45). Mais, comme Julia Scheib, elle profite du raté d'Alice Robinson, partie à la faute lors de la première manche, pour porter son avance à 114 points dans la course au gros globe de cristal (598 contre 484).

## CYCLISME - COURSE XCO À TLEMCCEN

### Victoire d'Anes Riahi (Madar)

L'international algérien Anes Riahi, sociétaire de l'équipe Madar, a remporté la course de vélo tout terrain, XCO, disputée samedi, sur un circuit fermé de 4,3 kilomètres à l'intérieur de la forêt de Lalla Setti, dans la wilaya de Tlemcen.

Il a bouclé les 17,6 km de cette course en 49:12, devançant Youcef Bensmaïne (ECT), deuxième en 56:37, au moment où Karim Abdelatif (VTT Tiarret) a complété le podium en 1h03:15.

Chez les juniors, la course s'est déroulée sur une distance de 15,4 km et

c'est Omar Zeggai, du VTT Tiarret qui l'a emporté, en 49 minutes, devant son coéquipier en club, Mohamed Guerroudj (2e en 56:45), au moment où Zakaria Benhameurlain, de l'ACHBH, a pris la troisième place en 59:18.

La course des cadets, elle, s'est déroulée sur une distance de 6,6 km, et c'est le jeune Mohamed Amine Fertous qui s'est imposé en 26:51, devant Arslan Merabet (29:38) et Yacer Fakiri (32:17).

En vélo tout terrain, l'épreuve du XCO consiste en un Cross-olympique, qui se caractérise par des

courses intenses, qui se déroulent en boucle, sur des circuits courts (entre 4 et 6 km).

Une épreuve qui combine montées raides, descentes techniques et sections roulanges, exigeant endurance, technique et stratégie pour être parcourus plusieurs fois en 1h à 1h30, selon la catégorie. L'objectif est de terminer premier, en étant le plus rapide sur ces parcours techniques, qui font du XCO l'une des spécialités les plus populaires du VTT, et qui d'ailleurs est inscrite aux Jeux Olympiques.

## BASKETBALL - SUPER-DIVISION (16<sup>E</sup> J)

### Résultats complets et classement



Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 16e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), clôturée samedi, avec le succès de l'USM Alger devant le MC Alger (74-65).  
 NA Hussein-Dey - CR Béni Saf 85-67  
 NB Staouéli - CS Tlemcen 63-79  
 USM Blida - CSC Djisr Kassantina 76-58  
 M. Ouled Chebel - WO Boufarik 59-79  
 Rouiba CB - CRB Dar Beïda 70-55

US Sétif - TRA Draria 80-74  
 USM Alger - MC Alger 74-65

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	28	15
2. WO Boufarik	27	16
- CS Tlemcen	27	16
4. Rouiba CB	26	16
5. USM Alger	25	16
- MC Alger	25	16
- CR Béni Saf	25	16
8. USM Blida	24	16
- CRB Dar El-Beïda	24	16
10. CSC Djisr Kassantina	23	16
11. TRA Draria	21	15
12. US Sétif	20	16
13. M Ouled Chebel	19	16
- NA Hussein-Dey	19	16
		<b>APS</b>

## LIGUE 1 MOBILIS (14<sup>e</sup> JOURNÉE) L'USMA consolide sa 2<sup>e</sup> place, la JSK renoue avec le succès

L'USM Alger a consolidé sa deuxième place en Ligue 1 Mobilis de football, grâce au point du match nul (1-1), ramené samedi après-midi de son déplacement chez l'Olympique Akbou, dans le cadre de la 14<sup>e</sup> journée, ayant vu la JS Kabylie renouer avec le succès après trois défaites consécutives (toutes compétitions confondues), en battant l'ASO Chlef (2-1).

Les Rouge et Noir ont commencé par concéder l'ouverture du score signée Gherbi (68e) d'une jolie tête, avant de se ressaisir et d'arracher l'égalisation par Khaldi, auteur d'une belle tête croisée après un centre côté droit de Ghacha (77e).

Une bonne performance, qui permet à l'USMA de consolider leur deuxième place avec 23 points, soit une longueur d'avance sur son adversaire du jour (3e/22 pts).

De son côté, la JS Kabylie qui n'avait plus goûté à la victoire depuis le 4 décembre courant, et son large succès (7-0) face MB Hassi Messaoud en 32es de finale de la Coupe d'Algérie, a renoué avec le succès en dominant l'ASO Chlef (2-1).

A la faveur de cette précieuse victoire, assurée par Boudebouz (15e) et Messaoudi (50e), la JSK s'éloigne de la zone de turbulences et se positionne seule à la 9<sup>e</sup> place, avec 18 points et deux matchs en moins, au moment où son adversaire du jour continue à broyer du noir : 14e avec seulement treize unités au comp-

teur.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Paradou AC a lui aussi engrangé trois précieux points à domicile, après sa courte mais importante victoire contre le MB Rouissat (1-0), confirmant sa belle série.

Les Pacistes (12es/16 pts) ont fait la différence d'entrée de jeu, par l'intermédiaire de Kermiche, qui a trouvé le chemin des filets à la 9<sup>e</sup> minute de jeu. En revanche, le nouveau promu MB Rouissat, qui avait obtenu des résultats relativement probants lors des sept premières journées, commence à céder du terrain et glisse à la 12<sup>e</sup>, avec 16 points. Le bal de cette 14<sup>e</sup> journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de deux matchs, et c'est la JS Saoura qui en a été l'une des plus grandes bénéficiaires, en se hissant à la troisième place avec 22 points, après sa victoire contre le MC El Bayadh (2-1).

Le club de Béchar a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien de ses supporters pour enfoncer un peu plus l'actuelle lanterne-



rouge du championnat, qui n'a réussi à récolter que trois petits points depuis l'entame de la saison.

Ainsi, après une ouverture du score signée Mebarki à la 8<sup>e</sup> minute de jeu, la JSS a doublé la mise dès la 28<sup>e</sup>, par l'intermédiaire d'Akacem, avant de se relâcher en fin de match, permettant ainsi à son adversaire de réduire le score par Keniche à la 57<sup>e</sup>.

Dans l'autre match, disputé vendredi, le CS Constantine a

réussi une bonne opération, en ramenant un bon résultat nul (0-0) de son périlleux déplacement chez l'USM Khenchela. Un résultat qui lui permet de se maintenir dans le milieu de tableau, avec 19 points, soit juste derrière son adversaire du jour, qui malgré ce faux pas à domicile reste proche des équipes de tête, avec 21 points.

Les péripéties de cette 14<sup>e</sup> journée se poursuivront lundi, avec le déroulement

des trois derniers matchs, dont deux duels intéressants, qui vaudront probablement le détour, MC Oran - CR Belouizdad, et surtout MC Alger - ES Sétif.

Un duel au sommet, entre deux clubs parmi les plus titrés d'Algérie, et qui en cas de victoire permettra au Doyen (1er/28 pts) de creuser un peu plus l'écart sur ses premiers poursuivants au classement, tout en ayant encore deux matchs en retard.

### LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER

#### Bilel Nouioua nouveau président du Conseil d'administration

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi soir la nomination de M. Bilel Nouioua à la tête du conseil d'administration (CA) de la SSPA-USMA, en remplacement d'Aboubaker Abid.

"La direction de l'USM Alger annonce que la société de services portuaires Serport a nommé M. Bilel Nouioua, président du conseil d'administration, succédant à M. Aboubaker Abid, dans le cadre de sa



démarche de renforcement de la gouvernance et de la gestion", peut-on lire sur le communiqué du

club algérois. A cette occasion, la direction de l'USMA a adressé ses plus chaleureuses félicitations à M. Bilel Nouioua et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions, afin qu'"il serve au mieux les intérêts du club et contribue à la réalisation de ses ambitions et objectifs futurs".

Les "Rouge et Noir" occupent la deuxième place provisoire en Ligue 1 Mobilis de football, avec un total de 23 points.

### LIGUE 2

#### Hamid Aït Amara nouvel entraîneur du CR Temouchent (club)

La direction du CR Temouchent, pensionnaire de la Ligue 2 de football, a annoncé dimanche la nomination d'un nouveau staff technique, conduit par l'entraîneur Hamid Aït Amara.

Le technicien, qui avait entamé la saison sur le banc de la JSM Tiaret (Ligue 2), succède à Tayeb Bendriss, dont le contrat a été résilié à l'amiable il y a quelques semaines.

A Hamid Aït Amara, un objectif clair a été assigné : améliorer davantage les performances de l'équipe, qui joue les premiers rôles dans le groupe Centre-Ouest lors de l'exercice en cours, souligne la même source.

Le nouvel entraîneur du CR Temouchent, qui sera assisté par le technicien Fateh Brini et Oussama Abdou comme préparateur des gardiens de but, était présent dans les tribunes lors de la dernière sortie de Rouge et Blanc, conclue par une victoire à domicile face à la JSM Tiaret (2-1).

Il entamera officiellement ses fonctions "dès la régularisation de la situation administrative", précise-t-on.

Après 14 journées de championnat, la formation d'Aïn Temouchent occupe la deuxième place du classement avec 28 points, à quatre longueurs du leader, la JS El-Biar.

APS

### DTN

#### Clôture de l'opération de détection des jeunes talents dans le grand Sud algérien

La Direction technique nationale (DTN) a bouclé samedi dans le grand Sud algérien, une vaste opération de détection des jeunes talents, nés en 2012 et 2013, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Après la clôture de l'opération dans les régions de Touggourt et d'al-Meniaa jeudi dernier, l'opération s'est poursuivie le vendredi dans les deux dernières régions restantes, à savoir Adrar et Tamanrasset.

Dans la wilaya d'Adrar, pas moins de 300 jeunes ont pris

part à cette opération, tandis que la région de Tamanrasset a enregistré la participation de 360 jeunes joueurs, a précisé la FAF.

Cette opération d'envergure s'achève ainsi après avoir couvert 18 ligues de wilayas, réparties en 14 zones géographiques.

Au total, plus de 2 000 jeunes ont été supervisés et évalués, sous la coordination directe de la DTN, qui a mobilisé une importante équipe de techniciens et de sélectionneurs. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie glo-



bale visant à puiser dans un large vivier national de jeunes joueurs, appelés à alimenter, à moyen et long

terme, les différentes équipes nationales et à renforcer durablement la base du football algérien.

CAN-2025 (GROUPE E / 2<sup>E</sup> JOURNÉE)

# L'Algérie s'impose face au Burkina Faso et valide son billet pour les huitièmes

L'Algérie poursuit son parcours sans faute à la Coupe d'Afrique des nations 2025. Sérieux, disciplinés et portés par un Riyad Mahrez décisif, les Verts ont dominé le Burkina Faso (1-0), dimanche soir au stade Prince Moulay El-Hassan de Rabat, lors de la deuxième journée du groupe E.

## Fiche technique du match Algérie

Burkina Faso (1-0, mi-temps : 1-0), disputé dimanche soir, pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (Groupe E) : Temps pluvieux, affluence nombreuse, pelouse en bon état.

Arbitrage du Ghanéen Daniel Nii Ayi Laryea, assisté du Sud-Africain Zakhele Thusi Granville Siwela (1er assistant) et Souru Phatsoane du Lesotho (2e assistant).

Le quatrième arbitre est le Sud-Africain Top Abongile, alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) est dirigée par le Kényan Dickens Mimisa Nyagowa, assisté de son compatriote Stephen Eleazar Onyango Yiembe.

**But :** Mahrez (sp 23e) Algérie

**Avertissements :** Algérie : Bennacer (27e), Amoura (73e)

Burkina Faso : Sangagé (10e), Kaboré (16e) Tapsoba (89e)  
Compositions des équipes :

**Algérie :** Luca Zidane, Samir Chergui (Belghali 60e), Aïssa Mandi, Rami Bensebaini, Jaouen Hadjam (Bounedjah 13e), Rayan Aït Nouri, Hicham Boudaoui, Ismaïl Bennacer (Abdelli 87e), Mohamed Amine Amoura (Chaïbi 87e), Ryad Mahrez (C) (Belaïd 60e), Ibrahim Maza.

**Sélectionneur :** Vladimir Petkovic

**Burkina Faso :** Kouakou Koffi, Edmond Tapsoba, Steeve Yago (Simpore 77e), Issoufou Dayo, Guy Kouassi Kan, Mohamed Zougrana (Minoungou 46e), Aboubacar Ouattara, Bertrand Traoré (C), Ismahila Quédraogo, Gustavo Sangaré (Irié 77e), Pierre Kaboré (Lassina Traoré 66e).

**Sélectionneur :** Brama Traoré.

Une victoire précieuse qui permet aux Fennecs d'assurer, dès à présent, leur qualification pour les huitièmes de finale et de s'installer solidement en tête de leur groupe.

Un début de match engagé et sous tension

Dans une enceinte presque acquise à la cause algérienne, avec plus de 18 500 spectateurs majoritairement vêtus de vert, la rencontre démarre sur un rythme soutenu.



Le Burkina Faso tente d'imposer un pressing haut dès les premières minutes, cherchant à surprendre une défense algérienne bien en place.

Dès la 3e minute, une situation litigieuse survient dans la surface algérienne après une chute de Bertrand Traoré, mais l'arbitre ghanéen Daniel Nii Ayi Laryea reste inflexible et laisse le jeu se poursuivre, une décision confirmée par la VAR.

Peu après, le milieu burkinabè Gustavo Sangaré échappe à l'expulsion après un tacle jugé dangereux sur Jaouen Hadjam, là encore après consultation de l'assistance vidéo.

Ce fait de jeu laissera toutefois des traces, puisque Hadjam, touché, est contraint de céder sa place dès la 11e minute à Baghdad Bounedjah, obligeant le sélectionneur Vladimir Petkovic à revoir son dispositif initial.

## Mahrez, sang-froid et efficacité

Malgré ce contretemps, l'Algérie garde la maîtrise du ballon et installe progressivement son jeu.

À la 23e minute, la domination algérienne est enfin récompensée.

À la suite d'une incursion de Rayan Aït Nouri dans la surface burkinabè, Ismahila

Quédraogo commet une faute sanctionnée sans hésitation par l'arbitre.

Capitaine exemplaire, Riyad Mahrez prend ses responsabilités.

D'un penalty parfaitement exécuté, frappé dans le petit filet gauche, il ne laisse aucune chance au gardien Hervé Koffi et ouvre le score pour les Fennecs (1-0).

Un but plein de sang-froid, symbole de l'expérience et du leadership du numéro 7 algérien.

## Des alertes avant la pause

Le Burkina Faso ne se résigne pas et tente de réagir avant la mi-temps.

À la 43e minute, Pierre Kaboré passe tout près de l'égalisation, mais sa tête, pourtant bien placée, heurte le montant droit de la cage défendue par Luca Zidane.

Dans le temps additionnel, Mohamed Amoura a l'occasion de doubler la mise sur une contre-attaque éclair, mais Koffi s'interpose brillamment.

À la pause, l'Algérie mène logiquement 1-0, au terme d'une première période globalement maîtrisée, malgré quelques frayeurs.

## Une seconde période maîtrisée

Au retour des vestiaires, le rythme baisse

légèrement.

Les débats s'équilibrent, mais les Burkinabè peinent à se montrer réellement dangereux.

Malgré une possession de balle plus partagée, les Étalons manquent de précision dans le dernier geste, ne cadrant que deux tirs sur l'ensemble de la rencontre.

De son côté, l'Algérie gère intelligemment son avance, tout en se créant plusieurs opportunités pour faire le break.

Ibrahim Maza manque de réalisme à deux reprises après l'heure de jeu, butant sur un Hervé Koffi inspiré.

Rayan Aït Nouri, très actif sur son couloir, voit également sa tentative repoussée par le portier burkinabè.

Dans le dernier quart d'heure, les Verts ferment le jeu, évitent les risques inutiles et s'appuient sur une défense solide et bien organisée.

Une intervention rassurante de Luca Zidane dans le temps additionnel vient sceller définitivement le sort de la rencontre.

## Les voyants au vert pour les Fennecs

Avec cette deuxième victoire en autant de matches, après le large succès face au Soudan (3-0), l'Algérie confirme son excellent état de forme.

Elle devient la troisième sélection du tournoi, après l'Égypte et le Nigeria, à remporter ses deux premières rencontres.

Autre motif de satisfaction : les Fennecs ont encore gardé leur cage inviolée, signe d'un équilibre collectif retrouvé.

Riyad Mahrez, auteur de trois buts depuis le début de la compétition, trône seul en tête du classement des buteurs et incarne parfaitement les ambitions algériennes.

Déjà assurée de terminer en tête du groupe E avant son dernier match face à la Guinée équatoriale, prévu le 31 décembre, l'Algérie aborde la suite de la compétition avec sérénité et confiance.

Pour le Burkina Faso, la qualification se jouera lors de l'ultime rencontre face au Soudan.

Solides, efficaces et portés par un leader inspiré, les Fennecs envoient un message clair à leurs futurs adversaires : l'Algérie est bel et bien candidate au titre continental.

A.M

## CHAMPIONSHIP ANGLAISE

### Mohamed Belloumi (Hull City) indisponible trois mois

L'international algérien Mohamed Belloumi sera éloigné des terrains pour une durée d'environ trois mois en raison d'une blessure contractée avec son club de Hull City, a annoncé le club anglais sur ses réseaux sociaux.

Belloumi s'est blessé vendredi lors de la rencontre face à Sheffield Wednesday (2-2), pour le compte de la 23e journée de Championship (D2 anglaise). Titularisé, l'ailier al-

gérien s'est illustré en ouvrant le score à la 37e minute, avant d'être contraint de céder sa place en fin de match, touché aux ischio-jambiers.

Dans son message, Hull City a qualifié cette indisponibilité de "dévastatrice pour le joueur et le club", soulignant que Belloumi figure parmi "les meilleurs ailiers que le club ait connus depuis longtemps", tout en lui souhaitant un prompt rétablissement.

Cette blessure constitue un coup dur pour le joueur algérien (23 ans), auteur de prestations remarquables cette saison avec les Tigers, et qui revient d'une blessure aux ligaments croisés du genou la saison passée.

Transféré à Hull City à l'été 2024, Belloumi n'a que peu joué en Angleterre, rapidement touché aux ligaments en dépit de prestations de haut niveau.



## ANGLETERRE (18E JOURNÉE)

### Manchester City, leader provisoire, après sa victoire à Nottingham Forest (2-1)

Manchester City s'est installé provisoirement en tête du classement de Premier League à l'issue de la victoire sur le fil à Nottingham Forest (2-1), samedi, pour

le compte de la 18e journée du championnat.

Rayane Cherki a été l'artisan de la victoire des Citizens en livrant une passe décisive à Tijjani Reijnders (48e, 1-0)

avant d'inscrire le but vainqueur (83e, 2-1) en réponse à l'égalisation de Omari Hutchinson (54e, 1-1).

Manchester City compte 40 points et

prend les commandes du championnat avant la venue de Brighton à Arsenal (2e, 39 pts) prévu plus tard dans la journée.

APS



## AL NASSR RONALDO ATTEINT LES 956 BUTS

Grâce à un doublé de Cristiano Ronaldo, Al Nassr s'est imposé face à Al Okhdoud (3-0), ce samedi, en Roshn Saudi League. L'attaquant portugais a encore été décisif, portant son total à 956 buts en carrière, une barre symbolique supplémentaire dans une trajectoire hors normes.

Auteur de deux réalisations avant la pause, Ronaldo a cru compléter son triplé en seconde période, mais un troisième but a finalement été refusé pour une position de hors-jeu. Toujours en quête de son premier triplé de l'année, le quintuple Ballon d'Or continue néanmoins d'empiler les buts et d'étirer un peu plus un record déjà vertigineux.

## LIVERPOOL WIRTZ SEREIN APRÈS SON PREMIER BUT

Florian Wirtz (22 ans, 23 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a débloqué son compteur avec Liverpool lors de la victoire face à Wolverhampton (2-1), samedi en Premier League.

Auteur de son premier but sous le maillot des Reds, le milieu offensif allemand a savouré ce moment, vécu comme une étape importante depuis son arrivée en Angleterre.

"C'était une très belle sensation sur le terrain, avec les supporters autour. J'étais très heureux et je le suis toujours, a confié le meneur de jeu auprès des médias du club après la rencontre. J'étais confiant, je savais que ça finirait par venir. J'aurais aimé marquer plus tôt, mais il faut l'accepter. Ça viendra. J'essaie de continuer comme ça."



## BETIS NOUVEAU COUP D'ARRÊT POUR ISCO

La saison d'Isco (33 ans, 2 matchs toutes compétitions cette saison) continue de se compliquer. Touché récemment, le milieu offensif du Betis va devoir subir une intervention chirurgicale, un nouveau coup d'arrêt dans un exercice déjà largement perturbé par les blessures.

Selon Mundo Deportivo, le meneur de jeu va être opéré par arthroscopie, une absence estimée à plusieurs semaines étant désormais attendue. Un contretemps supplémentaire pour l'ancien international espagnol, qui espérait enchaîner et se rapprocher d'un retour durable au premier plan, alors que son état physique reste un frein majeur à ses ambitions.

## MILAN ALLEGRI HEUREUX POUR FÜLLKRUG

L'arrivée de Niclas Füllkrug (32 ans, 9 matchs toutes compétitions cette saison) à l'AC Milan en provenance de West Ham est en passe d'être officialisée.

L'attaquant allemand a déjà passé sa visite médicale en vue d'un prêt avec obligation d'achat, un renfort attendu pour étoffer le secteur offensif lombard sur le mercato hivernal à venir.

Présent en conférence de presse, Massimiliano Allegri a validé ce choix sans détour. "Füllkrug ? Je suis très content de l'avoir dans l'effectif. Il apporte des qualités que nous n'avions pas", a assuré l'entraîneur italien. Une option supplémentaire dans la quête du titre en Serie A.



## FLAMENGO ÇA BLOQUE POUR FILIPE LUIS

L'avenir de Filipe Luis à Flamengo reste incertain à l'approche de la fin de son contrat. Le jeune technicien a donné son accord de principe à la dernière proposition du club brésilien, portant sur un bail de deux ans avec primes et clauses spécifiques, mais les discussions bloquent toujours sur les conditions accordées à certains membres de son staff.

Selon Globo Esporte, le désaccord concerne notamment la rémunération de son adjoint Ivan Palanco et du préparateur Diogo Linhares, que Filipe Luis souhaite voir traitée indépendamment de son propre contrat. Les clauses de résiliation négociées intègrent par ailleurs la possibilité d'un départ vers l'Europe dans la continuité d'une période marquée par plusieurs titres. Flamengo espère parvenir à un accord avant le Nouvel An, tandis que le coach campe sur ses positions concernant son entourage.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »  
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz  
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -  
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## CONDAMNATION

### Les MAE de 21 pays arabes et musulmans rejettent la reconnaissance du "Somaliland" par l'entité sioniste

Les ministres des Affaires étrangères (MAE) de 21 pays arabes et musulmans, dont l'Algérie, ont exprimé leur rejet catégorique de la déclaration de l'entité sioniste reconnaissant la région du "Somaliland" comme Etat indépendant, condamnant fermement cette reconnaissance en violation flagrante des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont exprimé, dans un communiqué conjoint, leur rejet catégorique de la déclaration de l'entité sioniste reconnaissant la région du "Somaliland", située en République fédérale de Somalie, "compte tenu des graves répercussions de cette mesure sans précédent sur la paix et la sécurité dans la région de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge, ainsi que de ses graves retombées sur la paix et la sécurité internationales", soulignant que cet acte reflète le mépris manifeste et total de l'entité sioniste pour le droit international.

Les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont fermement condamné cette reconnaissance, la qualifiant de "violation flagrante des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies, qui souligne la préservation de la souveraineté des Etats, ainsi que de l'unité et de l'intégrité de leurs territoires".

Ils réaffirment en outre "le soutien total à la souveraineté de la République fédérale de Somalie et le rejet de toute mesure susceptible de compromettre l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Somalie sur l'ensemble de son territoire", précisant que "la reconnaissance de l'indépendance de



parties du territoire d'un Etat constitue un précédent dangereux et une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour les principes établis du droit international et la Charte des Nations Unies".

Les MAE soulignent, par ailleurs, "le rejet catégorique de tout lien entre cette mesure et tout plan de déplacement du peuple palestinien hors de sa terre, qui est refusé sur le fond, la forme et de manière abso-

lue". Outre l'Algérie, ce communiqué est signé par les ministres des Affaires étrangères de la Jordanie, de l'Egypte, de l'Union des Comores, de Djibouti, de la Gambie, de l'Irak, de l'Irak, du Koweït, de la Libye, des Maldives, du Nigeria, du Sultanat d'Oman, du Pakistan, de l'Etat de Palestine, du Qatar, de l'Arabie saoudite, de la Somalie, du Soudan, de la Turquie et du Yémen, ainsi que par l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

### Face au chaos mondial, l'Algérie affirme sa souveraineté et s'impose comme une puissance émergente

Le monde contemporain est entré dans une zone de fortes turbulences.

Conflits armés persistants, crises économiques à répétition, tensions géopolitiques, terrorisme transnational, pauvreté endémique et déséquilibres sociaux croissants dessinent les contours d'un système international en perte de repères.

Le « nouvel ordre mondial », censé garantir une certaine stabilité et une prospérité partagée, a plutôt consacré la loi du plus fort, accentuant les inégalités entre pays développés et nations en développement, au profit d'intérêts dominants souvent incarnés par de puissantes multinationales devenues des acteurs décisionnels à part entière.

Dans ce contexte mondial marqué par l'incertitude et la prédation des richesses, rares sont les États qui parviennent à reprendre en main leur destin économique et stratégique.

L'Algérie, toutefois, s'illustre aujourd'hui comme l'un de ces pays qui ont choisi de rompre avec les schémas de dépendance et de vulnérabilité, en engageant une transformation profonde de leur modèle de développement.

Longtemps adossée à la rente des hydrocarbures, l'économie nationale a amorcé un tournant décisif. Si le secteur énergétique demeure un atout majeur, l'ère du « tout hydrocarbone » est désormais révolue.

La diversification économique s'est imposée comme une orientation stratégique irréversible, fondée sur une vision lucide des mutations mondiales et des exigences de la souveraineté économique.

Depuis décembre 2019, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a clairement défini les grandes lignes de l'Algérie de demain.

Une Algérie qui puise sa force dans la valorisation de ses richesses multiples : ressources minières, agriculture, industrie, industrie pharmaceutique et, surtout, capital humain.

La jeunesse algérienne, longtemps marginalisée dans les modèles économiques classiques, est désormais placée au cœur de la dynamique nationale, à travers l'encouragement des start-up, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, appelés à devenir de véritables moteurs de croissance.

Cette orientation traduit une volonté politique affirmée : faire en sorte que les richesses du pays bénéficient d'abord aux Algériens, tout en inscrivant l'économie nationale dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Le projet présidentiel ambitionne de bâtir une Algérie moderne, sociale et productive, capable d'innover, de créer de la valeur ajoutée et de rivaliser sur l'échiquier mondial.

Les résultats enregistrés confirment la crédibilité de cette trajectoire.

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, l'économie algérienne a poursuivi en 2025 sa dynamique positive, avec une croissance de 4,1 % au premier semestre et une projection de 3,8 % sur l'ensemble de l'année.

Plus significatif encore, cette performance est largement portée par les secteurs hors hydrocarbures, dont la croissance a atteint 5,4 %, traduisant un rééquilibrage structurel de l'économie nationale.

Autre indicateur révélateur : la maîtrise de l'inflation, établie autour de 1,7 % sur les neuf premiers mois de l'année.

Une performance rare dans un contexte mondial marqué par la flambée des prix.

Cette stabilité s'explique notamment par la baisse des prix des produits alimentaires, fruits et légumes en tête, conséquence directe de la bonne tenue du secteur agricole et des politiques de régulation mises en œuvre.

Parallèlement, l'Algérie consolide sa position sur plusieurs fronts stratégiques.

Acteur énergétique incontournable, pôle continental émergent dans l'industrie pharmaceutique, futur fournisseur majeur de matières premières transformées, le pays s'approprie également à franchir un cap décisif dans le secteur minier avec l'entrée imminente en exploitation du gigantesque gisement de fer de Gara Djebilet.

À l'heure où le nouvel ordre mondial semble ne laisser aucune place aux pays faibles ou dépendants, l'Algérie fait le choix de la résilience, de la souveraineté et de l'anticipation.

Une stratégie ambitieuse qui, au-delà des chiffres, traduit une volonté claire : s'imposer comme une puissance émergente crédible, capable de faire face aux secousses du monde et de s'inscrire durablement dans l'architecture internationale de demain.

## FINANCES

### La Cour des comptes publie son rapport annuel 2025

La Cour des comptes a annoncé, dimanche dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2025.

"Conformément à l'article 199 de la constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2025, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n° 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", a indiqué la Cour dans le communiqué.

Le rapport, précise-t-on, "reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes au titre de son programme annuel d'activité de contrôle, assortis des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire".

"Les constatations et les appréciations qui y sont contenues visent à favoriser une saine gestion et une utilisation plus performante des ressources, moyens et fonds publics par les entités contrôlées", souligne la Cour des comptes.

Le rapport annuel com-



prend 13 notes d'insertion et 38 recommandations, classées dans trois parties, relatives respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics.

Dans une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi de ses ressources budgétaires et humaines ainsi que de ses activités en matière de coopération internationale.

Dans sa partie relative aux administrations de l'Etat, le rapport met en exergue les résultats de quatre contrôles thématiques portant notamment sur l'évaluation de la résilience du système national de santé face aux crises sanitaires, l'évaluation du plan national

cancer 2015-2019, la réalisation des parcs technologiques ainsi que les projets de numérisation de l'administration publique menés par l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT).

Ces contrôles thématiques portent également sur le rôle des directions de wilaya de la programmation et du suivi budgétaires (DPSB) dans la maîtrise des opérations d'équipement public, précise la Cour des comptes.

S'agissant des collectivités locales, le rapport fait état de sept opérations de contrôle ciblant la qualité de gestion de plusieurs communes et se rapportant à divers aspects de la gestion

locale.

Ces opérations concernent notamment la gestion des ressources humaines, l'encadrement de l'extension urbaine, l'accès des citoyens aux services publics essentiels, la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, ainsi que le programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les contrôles ont également porté sur les conditions d'organisation et de fonctionnement de ces communes, ainsi que sur leurs capacités à assurer une gestion efficace de leurs ressources budgétaires, ajoute la même source.

Concernant les établissements et entreprises publics, le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes a mis en relief les résultats de deux opérations de contrôle.

La première opération a porté sur la valorisation des produits de la recherche scientifique et technologique par les filiales des centres de recherche à vocation scientifique et technologique, tandis que la seconde a concerné les conditions de gestion du Commissariat national du littoral, précise la Cour des comptes.

APS

AM